

Notitia

‘De Ecclesiis orientalibus’

Eléments historiques et liturgiques sur les rites orientaux

**Document de travail et de recherches, à destination des historiens et des théologiens,
sur le sujet :**

Le nouveau rite de consécration des évêques est invalide

intrinsèquement et ne peut être justifié par aucun rite Oriental valide¹

¹ Voir les *Notitiae* ex tomo III (*Rore Sanctifica*) disponibles gratuitement en téléchargement sur <http://www.rore-sanctifica.org>

1 Notitia 'De Ecclesiis orientalibus' – Éléments historiques et liturgiques sur les rites orientaux

Avertissement

Ce document présente des éléments historiques et liturgiques sur les Eglises orientales. Les sources utilisées remontent pour la plupart à la première moitié du XX^e siècle environ, à l'exception de la présentation contemporaine et statistique de ces Eglises orientales qui date de 2005. Ce document est à destination des historiens et des théologiens qui effectuent des recherches sur les origines et la validité du nouveau rite de consécration épiscopale de Pontificalis Romani (1968).

1.1 Éléments fondamentaux pour la connaissance des rites orientaux et du contexte d'application de ces rites.

1.1.1 Brève introduction à l'histoire des Eglises orientales et à ses rites.

Nous citerons ici la synthèse du Père Janin, qui paru en 1922 puis fut rééditée en 1925, 1933 et 1955 et fut à nouveau rééditée (sans modification) en 1997². Le professeur Etienne

² Nous citons ici la Préface.

« Ce livre est la cinquième édition d'un ouvrage publié pour la première fois en 1922 et repris après mise à jour par l'auteur en 1925, 1933 et 1955. Seule la bibliographie en a été complétée, car le père Raymond Janin n'a pu cette fois revoir son texte : il est décédé, presque nonagénaire, en 1972.

Ce savoyard né en 1882 a consacré l'essentiel de ses forces et de son intelligence à l'Orient chrétien. Entré dans la congrégation des Augustins de l'Assomption en 1900 (année de la dissolution de celle-ci par le gouvernement Waldeck-Rousseau), il a effectué ses études cléricales au séminaire de Kadiköy (Chalcédoine !), avant de venir y enseigner lui-même à partir de 1911. En Turquie, puis en Roumanie de 1937 à 1947, et enfin en France après l'installation d'un pouvoir communiste à Bucarest, il a illustré de belle manière l'une des vocations de sa famille religieuse : connaître à fond le christianisme oriental pour mieux le convaincre de revenir à Rome. Comme chercheur, il s'est spécialisé dans les disciplines austères de la géographie ecclésiastique et de la topographie religieuse : ses études sur la Constantinople byzantine sont devenues classiques. Membre à part entière d'une congrégation apostolique et apôtre lui-même, il ne s'est toutefois pas enfermé dans des recherches pointues. Mois après mois, les Échos d'Orient publiés par l'Assomption ont recueilli ses articles de haute vulgarisation sur le passé, mais aussi le présent, des divers rameaux de l'Orient chrétien. Ce sont ces articles, et bien d'autres observations vécues, qui ont fourni la matière de l'ouvrage Les Églises orientales et les rites orientaux.

L'objet du livre est clair : présenter de la façon la plus didactique et la plus solide possible, à un lecteur occidental cultivé, la multiplicité des trajectoires et des composantes du christianisme oriental, séparé de Rome ou non. La précision et l'ampleur de la documentation ont fait d'emblée de ce livre une référence, longtemps seule de son espèce en langue française. Et il demeure plus utile que jamais au moment où le relâchement de l'emprise communiste donne un peu d'air au poumon oriental de l'Europe chrétienne, pour filer la métaphore chère au pape Jean-Paul II.

Mais Les Églises orientales et les rites orientaux sont aussi une démonstration qui porte la date de leur conception. Pour le père Janin, il n'y a qu'une véritable Église : la sienne, la catholique. Et les trésors de l'Orient chrétien qu'il découvre doivent la rejoindre tôt ou tard, par un chemin assez différent de ce que nous appelons aujourd'hui œcuménisme, terme que notre auteur n'appréciait guère. Son unionisme implique le retour au giron romain. Il ne se gêne donc pas pour critiquer, parfois durement, tout ce qui éloigne d'un tel but dans le comportement des Églises et des chrétiens qu'il nomme volontiers « dissidents », voire « schismatiques ». Plus profondément et à l'instar de la plupart des catholiques de son temps, il tend à réduire le christianisme oriental au rite, conçu comme un ensemble de manifestations extérieures de la foi plutôt que comme une manière, parmi d'autres, de la vivre. Le plan de l'ouvrage ne renverse-t-il pas, de façon significative, son titre ? Dans chacun des cas envisagés, la description du rite précède l'évocation des Églises.

Le fait que les historiens d'aujourd'hui, mais aussi les responsables des Églises d'Occident, ont profondément changé d'avis sur ce point ne rend pas obsolète pour autant le patient travail de Raymond Janin, bien au contraire.

Fouilloux (Université Lumière Lyon 2) : « *La précision et l'ampleur de la documentation ont fait d'emblée de ce livre une référence, longtemps seule de son espèce en langue française* »³.

1.1.1.1 Les Églises orientales.

Sous le nom général d'Églises orientales on désigne ordinairement les chrétientés de l'est de l'Europe et de l'Asie antérieure qui suivent un rite différent de celui qui est le plus répandu dans les cinq parties du monde et qu'on appelle communément le rite latin. Mais cette dénomination vague cache bien des choses disparates avec lesquelles on est en général très peu familiarisé. Souvent même on n'aperçoit qu'une minime partie de ce vaste champ d'étude et les notions qu'on a retenues de rapides lectures restent trop floues pour qu'on puisse parler avec un peu de compétence du mouvement religieux en Orient. Les manuels d'histoire sont d'ailleurs très sobres de détails sur cette question, sauf en ce qui concerne les huit ou dix premiers siècles. Le schisme a, depuis longtemps, produit une séparation telle entre l'Église catholique et les chrétientés orientales qui l'ont abandonnée, que de part et d'autre on se heurte à une ignorance profonde et à des préjugés regrettables.

Quel intérêt n'y aurait-il pas cependant, pour le bien de l'Église et des âmes, à ce que tombent enfin les barrières séculaires qui nous séparent de nos frères désunis de l'Orient ! En étudiant le passé glorieux de ces chrétiens que le schisme a fait déchoir, comment n'éprouverait-on pas à leur égard une vive sympathie ! Comment ne chercherait-on pas à les éclairer pour les ramener enfin à l'unité de la foi et de la hiérarchie !

Ces études offrent d'ailleurs un intérêt considérable à cause des événements qu'elles déroulent devant les yeux de l'historien. L'« immuable Orient » se montre sans cesse vivant et agité, malgré sa torpeur apparente. Les querelles soulevées par les hérétiques et les compétitions nationales qui se sont exercées jusque dans le domaine de la religion sont bien faites pour piquer la curiosité. Le développement des nombreuses Églises issues des différents schismes, leur évolution, leurs relations avec les pouvoirs civils auxquels elles ont été soumises, leurs luttes intérieures, toutes ces questions peuvent faire l'objet de recherches très intéressantes. Un cadre aussi vaste ne saurait convenir à un ouvrage restreint comme le nôtre ; il y faudrait plusieurs volumes. Il nous suffira d'avoir montré ce que sont les Églises orientales, leurs origines, les rites qu'elles suivent, leur mode de gouvernement, l'état actuel de leur hiérarchie, du clergé, des fidèles, etc. Si l'on veut se rendre un compte exact des transformations radicales que l'Orient a subies depuis le début du siècle, il importe de mieux connaître ces pays si proches de nous et pourtant si énigmatiques encore. Les questions religieuses ont souvent avec les questions politiques des liens si étroits qu'il est impossible de négliger celles-là pour ne se préoccuper que de celles-ci. C'est particulièrement le cas pour les contrées qui nous intéressent dans cette étude.

Enfin la question du problème de l'Église préoccupe de plus en plus les âmes de bonne volonté qui sont saisies par l'« angoisse de l'unité ». Chez les orientaux, comme chez les protestants, une élite étudie les questions qui les séparent de l'Église romaine et rectifient bien des positions. Il est donc nécessaire que les catholiques, soucieux de réaliser le vœu du Christ qu'il n'y ait qu'« un seul troupeau et un seul pasteur », se renseignent exactement sur leurs frères séparés afin de pouvoir leur apporter non seulement le témoignage de leur sympathie, mais encore une compréhension qui fera disparaître bien des erreurs et des préjugés et rapprochera tous les disciples du même Maître.

Rien n'est simple en Orient, pas plus les choses d'Église que les choses d'État. On croit souvent être suffisamment renseigné lorsqu'on a étudié le schisme grec et les débuts des Églises slaves ; on ne se demande pas ce que sont devenues ces chrétientés séparées de la véritable société de Jésus-Christ ; on néglige complètement celles qui ont une importance moindre pour ne s'occuper que de celles que les travaux historiques ou le voisinage ont rendues plus familières. Or, les Églises gréco-slaves dissidentes, si elles réunissent le plus

Sans forcément reprendre à son compte les jugements de valeur, souvent dépréciatifs, qui parsèment l'ouvrage, le lecteur du xxe siècle finissant fera son miel de la masse d'informations qu'il rassemble et appréciera à sa juste valeur une synthèse ordonnée qui lui rendra accessible un univers religieux trop souvent étranger au public français. »

Etienne FOUILLOUX Université Lumière Lyon 2

³ *Les Eglises Orientales et les rites orientaux* – R.Janin, Letouzé & Ané, 1997, p.7

grand nombre de fidèles, ne sont point les seules en Orient. Il existe aussi des groupements catholiques importants dont l'histoire commence à peine à s'écrire. Il y a encore les chrétientés qui ont plus vite disparu de l'histoire générale et que l'on connaît fort peu. Cependant, elles ont conservé des coutumes liturgiques qui n'ont parfois qu'une ressemblance assez lointaine avec celles qui sont en usage chez les chrétiens de rite byzantin ; cela seul suffirait à fixer l'attention. De plus, leur histoire et leur état actuel méritent également qu'on s'y arrête. C'est pourquoi, tout en faisant aux Églises gréco-slaves la part très large qui leur revient légitimement, nous nous occuperons aussi des autres, afin que cette étude soit aussi complète que possible.

1.1.1.2 Formation des Églises orientales.

Pour bien comprendre comment se sont formées les chrétientés orientales dissidentes, il faut se rappeler quelle était la situation de l'Église en Orient vers 429, c'est-à-dire à l'époque où l'évêque Nestorius de Constantinople prêchait l'hérésie qui allait aboutir à un premier schisme. Le pape gouvernait encore en maître incontesté toutes les chrétientés du monde, à part les peuples barbares qui avaient embrassé les erreurs d'Arius et qui ne se convertirent les uns après les autres qu'au siècle suivant. Depuis plus de cent ans, l'Église jouissait de la paix sous la protection des empereurs romains qui régnaient à Ravenne et à Constantinople. Il semblerait qu'elle n'eût plus rien à souhaiter pour développer ses œuvres d'apostolat auprès des derniers partisans du paganisme gréco-romain ou des peuples barbares campés au delà des frontières. Cependant, si l'on y regarde de plus près, on découvre çà et là des causes de faiblesse, des ferments de discorde dont les ravages ne tarderont pas à se faire sentir. A maintes reprises, les hérésies ont agité les esprits, en Orient comme en Occident ; la querelle arienne, qui a si profondément troublé les chrétientés de l'empire byzantin, vient à peine de se calmer que d'autres maîtres d'erreur se mettent à répandre des doctrines dangereuses.

La conversion officielle de la cour avait amené à la religion catholique une foule d'esprits inquiets, amateurs de nouveautés et que n'avait point formés l'austère discipline de la primitive Église. La protection même du pouvoir civil devenait un danger pour la religion. Comment le gouvernement impérial n'aurait-il pas subi la tentation d'imposer ses volontés à une société qui trouvait auprès de lui aide et assistance ? Comment l'empereur, hanté par le souvenir de ses prédécesseurs païens qui se paraient du titre de pontifes suprêmes, ne chercherait-il pas comme eux à réunir dans sa main la puissance spirituelle et la puissance temporelle ? A plusieurs reprises il a déjà nettement manifesté son sentiment à cet égard. Ne l'a-t-on pas vu, pendant la querelle arienne, réunir les évêques en concile et leur imposer son *Credo* ? De plus, Constantin, en faisant de Byzance transformée la capitale de son empire, a posé en principe le partage de ses États, ce qui n'a pas tardé à créer entre l'Orient et l'Occident un antagonisme funeste. Les différences de langue, de civilisation, de mœurs, l'invasion des barbares et l'établissement de leur autorité sur tout l'Occident, toutes ces raisons grossirent encore l'obstacle et préparèrent la séparation complète. Il s'y ajoutera bientôt, au sein même de l'empire byzantin, un nationalisme jaloux qui entraînera dans le schisme et l'hérésie des provinces entières. L'Égypte et la Syrie refuseront de reconnaître l'Église officielle et la précéderont de plusieurs siècles dans la séparation d'avec l'Église catholique.

Trois autorités spirituelles se partagent alors l'Orient. Les deux plus anciennes, les Églises d'Antioche et d'Alexandrie, commencent à s'affaiblir au profit de leur jeune rivale établie dans la capitale de l'empire. Antioche commande sans conteste à la Syrie, à la Palestine et à quelques provinces environnantes ; elle exerce aussi une autorité efficace, quoique moins directe, sur les deux Églises de Perse et d'Ibérie (Géorgie). Alexandrie voit se ranger sous ses ordres les nombreux diocèses de l'Égypte, de la Libye (Tripolitaine) et de la Pentapole ; elle intervient dans tous les débats d'ordre général et jouit depuis un siècle d'une sorte de délégation de la part des Souverains pontifes. Constantinople a peu à peu absorbé les Églises voisines. Héraclée de Thrace, Éphèse et Césarée de Cappadoce, qui n'ont jamais exercé une influence comparable à celle d'Antioche et d'Alexandrie perdent encore le peu d'autorité qu'elles avaient eue dans les siècles précédents. Césarée a même vu repousser son obédience par la jeune Église d'Arménie qui s'était fondée sous ses auspices. Un antagonisme fâcheux met aux prises ces trois autorités principales. Toutefois, la lutte se limite bientôt entre Constantinople et Alexandrie, Antioche ayant perdu dans les schismes

intérieurs la plus grande partie de son prestige. L'hérésie va profiter de ces divisions pour troubler l'Église et pour jeter des millions de fidèles dans le schisme.

Telle est, rapidement esquissée, la situation de l'Église en Orient, au moment des premières déchirures importantes faites dans la robe immaculée que Jésus-Christ a tissée à son Église.

Vers 429, Nestorius, évêque de Constantinople, enseignait qu'en Notre Seigneur il y a deux personnes, la personne divine et la personne humaine, et que Dieu habite en l'homme Jésus comme dans un temple. C'était détruire le mystère de l'Incarnation et enlever à la Sainte Vierge le titre glorieux de Mère de Dieu. Immédiatement, les protestations s'élevèrent de toutes parts contre ces doctrines erronées. Saint Cyrille d'Alexandrie réussit à faire assembler à Éphèse un concile qui condamna Nestorius et ses erreurs (431). Malheureusement, l'hérésie ne disparut pas pour autant ; elle trouva même d'ardents défenseurs dans les provinces orientales de l'empire, surtout dans la fameuse école de théologie établie à Édesse (Syrie), où les professeurs l'enseignaient ouvertement. C'est par là qu'elle se répandit dans la Mésopotamie et dans toute la Perse. La conséquence fatale fut la séparation, à la fin du ve siècle, des chrétiens de ce pays d'avec l'Église universelle. Depuis cette époque, ils ont constamment vécu en dehors des querelles qui ont agité l'Orient et se sont constitués en Église particulière, l'Église nestorienne, dont on retrouve encore aujourd'hui de faibles restes dans la Mésopotamie et la Syrie. Du vi^e au xiv^e siècle, elle étendit ses conquêtes au loin, dans le Turkestan, la Chine et l'Inde. Il y a encore sur la côte du Malabar (Inde) des chrétientés assez nombreuses dont les origines remontent probablement à l'apostolat nestorien.

Par réaction contre les erreurs de Nestorius, certains esprits arrivèrent à proclamer si étroite l'union des deux natures en Jésus-Christ qu'ils nièrent leur coexistence dans sa personne. La nature humaine avait été absorbée, au moment de l'union hypostatique, par la nature divine qui lui est infiniment supérieure ; elle s'était perdue dans la divinité comme un morceau de cire dans un immense brasier, comme la goutte d'eau dans l'océan. C'est ce qu'on a appelé le monophysisme ou doctrine d'une seule nature (μόνη φύσις, une seule nature). Cette erreur détruit l'Incarnation, puisque, au lieu de l'Homme-Dieu, il ne reste que la nature divine. Eutychès, archimandrite d'un monastère de Constantinople, se fit l'ardent propagateur de cette doctrine subversive. La querelle passionna bientôt tous les esprits. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, un monophysite déclaré, réunit à Éphèse un soi-disant concile qui proclama orthodoxe la doctrine d'Eutychès et que l'histoire a justement flétri du nom de « Brigandage d'Éphèse » (449). Deux ans plus tard, les rôles étaient renversés. Le concile de Chalcédoine, auquel assistaient les légats du pape saint Léon, rétablissait la véritable doctrine de l'Église catholique, condamnait le monophysisme et déposait le patriarche Dioscore (451).

L'hérésie ne s'avoua pas vaincue. Elle se répandit au contraire dans tout l'Orient, grâce aux complaisances de la cour, mais elle infecta plus particulièrement les provinces méridionales de l'empire. Il faut remarquer cependant, à rencontre de l'opinion courante, que ce monophysisme était plus apparent que réel. La grande majorité des dissidents rejetaient avec horreur la doctrine d'Eutychès, mais ils s'obstinaient à repousser la formule de Chalcédoine pour s'en tenir à celle de saint Cyrille d'Alexandrie que le concile, prétendaient-ils, avait condamnée. Or, cette formule (μία φύσις τοῦ Θεοῦ Λόγου σεσαρχωμένη), qui manque de précision, s'entend fort bien dans un sens catholique. Le monophysisme de Sévère d'Antioche, le grand théologien du parti, est purement verbal, comme le prouvent les textes publiés au début du siècle⁴. Ceux qui l'admirent furent donc avant tout schismatiques, ils ne méritent le nom d'hérétiques que parce qu'ils ont refusé de reconnaître l'autorité de l'Église.

C'est en vain que les empereurs Justin et Justinien persécutèrent les dissidents au vi^e siècle, le schisme était irréparable. Dès 491, l'Église d'Arménie avait anathématisé le concile de Chalcédoine et rompu avec le reste de la chrétienté, au synode national de Vagharchapat. En Syrie et en Égypte, c'est au vi^e siècle que les monophysites (au sens restreint que nous venons de dire) réussirent, avec la connivence de l'impératrice Théodora, à constituer une hiérarchie régulière (542). L'Église jacobite, ainsi nommée à cause de son principal organisateur, Jacques Baradaï, se divisa bientôt en deux, celle du patriarcat

⁴ J. Lebon, *Le monophysisme sévérien*, Louvain, 1910.

d'Antioche qui devint l'Église syrienne jacobite et celle du patriarcat d'Alexandrie que les conquérants arabes désignèrent plus tard sous le nom de copte. L'introduction de l'islamisme porta à toutes deux un coup fatal, moins d'un siècle après leur fondation. De l'une comme de l'autre, il ne reste plus aujourd'hui que des débris. Les missionnaires monophysites pénétrèrent en Ethiopie au VI^e siècle, y convertirent peu à peu toute la population à leurs doctrines et y fondèrent une nouvelle Église qui a relevé du patriarche copte d'Alexandrie jusqu'à ces dernières années.

De nouveaux hérétiques, tirant la conclusion logique des erreurs monophysites, prétendirent, au début du VII^e siècle, qu'après l'union hypostatique et la fusion de la nature humaine dans la nature divine, il n'y a plus en Jésus-Christ qu'une seule volonté, la volonté divine. Cette doctrine, rejetée même par beaucoup de monophysites, après avoir été pendant quelque temps la doctrine officielle de l'empire byzantin, ne se maintint que dans les montagnes du Liban, chez les tribus syriennes groupées autour du célèbre monastère de Saint Maron. C'est de là que tirent leur origine les Maronites qui ont plus tard reconnu leur erreur et sont revenus au catholicisme.

Tous ces schismes successifs avaient beaucoup affaibli l'Église byzantine dans les provinces du Sud et du Sud Est ; il ne lui restait que quelques centaines de mille de fidèles dans les deux patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie. Par contre, le patriarche de Constantinople se voyait désormais le seul chef religieux de l'Orient et, fort de la protection impériale, il imposait son autorité à tous les évêques byzantins. Il se crut même assez puissant pour refuser de se soumettre au pape et pour revendiquer l'autorité suprême sur toutes les chrétientés orientales. A cinq reprises principales, l'Église de Constantinople rompit avec Rome : de 343 à 382, pendant le triomphe de l'arianisme ; de 403 à 415, à la suite de la condamnation de saint Jean Chrysostome par le conciliabule du Chêne ; de 484 à 518, à propos du patriarche Acace et de l'*Hénotique* de Zénon ; de 640 à 681, pendant la querelle suscitée par le monothélisme ; de 761 à 787 enfin, à cause de la controverse sur les images, soit en tout 152 ans de schisme en moins de cinq siècles, sans compter quelques petites ruptures passagères. Encore faut-il faire remarquer que les trois derniers schismes ont disparu beaucoup plus parce que les empereurs l'ont voulu et parce qu'ils ont su imposer leur volonté, qu'en vertu des libres aspirations du clergé grec. Une Église aussi peu unie au centre de la catholicité était mûre pour une séparation complète. Photius, au milieu du IX^e siècle, ramassa les divers griefs que ses compatriotes ne cessaient de faire valoir contre Rome et causa une rupture violente. Cependant, l'union se fit de nouveau tant bien que mal, sous le second patriarcat de Photius, mais elle était à la merci de la moindre querelle. Michel Cérulaire reprit, au XI^e siècle, l'œuvre de Photius et la conduisit à son terme en 1054. Dès lors, l'Église grecque a constamment vécu dans le schisme, malgré les unions passagères et purement politiques conclues aux conciles de Lyon (1274) et de Florence (1439).

Pour leur malheur, les peuples slaves se convertirent au christianisme au moment où Constantinople rompait avec Rome. Les missionnaires byzantins présidèrent à l'entrée dans l'Église de la plupart des barbares qui habitaient la Russie et la presqu'île balkanique et les entraînaient tout naturellement dans le schisme. Au IX^e siècle, ce sont les Bulgares ; au X^e et au XI^e, ce sont les Serbes et les Russes qui embrassent le christianisme selon le rite byzantin. Formés par les Grecs, ces peuples ont constamment témoigné à l'Église romaine une hostilité presque aussi farouche que leurs maîtres eux-mêmes. C'est à peine si elle a pu arracher au schisme quelques millions de Ruthènes et de Roumains et quelques milliers de Serbes et de Bulgares.

Les Ibères ou Géorgiens, longtemps isolés dans les montagnes du Caucase, n'avaient guère pris part aux querelles qui divisaient Orientaux et Occidentaux. Cependant, sous l'influence des Grecs, ils s'étaient peu à peu éloignés de l'Église romaine, en sorte qu'ils se trouvèrent schismatiques vers le début du XIII^e siècle, et le restèrent toujours. La Russie les incorpora de force dans son Église officielle en 1811.

A l'époque des Croisades, tout l'Orient est à peu près séparé de Rome. Cependant, grâce au zèle des missionnaires envoyés par les différents ordres religieux : Franciscains, Dominicains, Capucins et surtout Jésuites, l'Église catholique a réussi à ramener un certain nombre d'égarés au vrai bercail. Il s'est ainsi constitué aux dépens de chacune des chrétientés dissidentes une communauté unie qui a reçu une organisation régulière. L'Église maronite a même renoncé tout entière au schisme et à l'hérésie, depuis plusieurs siècles.

déjà. Nous nous occuperons de chacune de ces communautés au même titre que des communautés séparées.

1.1.1.3 Les rites orientaux.

Après cette course rapide à travers les siècles pour y étudier la formation des diverses Églises orientales, nous croyons bien faire d'ajouter quelques mots sur la manière dont se sont constitués les différents rites que nous trouverons chez elles. On en compte actuellement six principaux : le rite *byzantin*, le rite *arménien*, le rite *syrien*, le rite *chaldéen*, le rite *maronite* et le rite *copte*. Il n'en fut pas toujours ainsi.

L'Église primitive ne possédait pas un rite unique. Les formules de prières, identiques dans le fond, variaient avec les pays et même avec les officiants. Cependant, il se forma peu à peu dans les principales Églises des traditions qu'adoptèrent les communautés de moindre importance qui subissaient leur influence. Il en fut ainsi en Occident comme en Orient. On eut les liturgies de l'Italie centrale, de la Haute Italie, les liturgies gallicanes, celtiques et espagnoles. En dehors de la liturgie romaine, qui a subi de nombreuses modifications et qui s'est finalement imposée à presque tous les catholiques de rite latin en adoptant quelques-uns des usages des autres liturgies, on ne trouve plus aujourd'hui en Occident que la liturgie ambrosienne à Milan, la liturgie mozarabe à Tolède⁵ et la liturgie lyonnaise dans le diocèse de Lyon. Les ordres religieux les plus anciens, soit les moines, Bénédictins avec leurs diverses familles, Chartreux, Cisterciens, soit les chanoines réguliers, Prémontrés, etc., ont également un certain nombre de coutumes et de particularités qui modifient sur plusieurs points la liturgie romaine. Celle-ci forme cependant le fonds de leur messe et de leur office.

Ces divers rites occidentaux n'ont cependant jamais employé qu'une seule langue, le latin. Toutefois, il est un pays où le rite romain authentique est célébré dans une langue différente. C'est la Dalmatie, où un certain nombre de paroisses jouissent du privilège de célébrer en slavon, mais écrit avec des caractères spéciaux appelés glagolitiques.

En Orient, nous trouvons au début la même variété dans les cérémonies du culte ; cependant, certaines Églises, plus puissantes, finirent par imposer les leurs. Ce sont d'abord Alexandrie et Antioche, puis Constantinople quelques siècles plus tard.

Alexandrie prétend faire remonter une des formes de sa messe à saint Marc lui-même, que la tradition proclame le fondateur de cette Église. Quoi qu'il en soit, toute l'Égypte adopta les usages liturgiques de sa capitale. Dans les villes, toutes plus ou moins hellénisées depuis le règne des Ptolémées, la langue employée dans les offices publics était le grec. Mais dans les campagnes où le christianisme ne se répandit guère qu'au III^e siècle, et surtout dans la Haute Égypte, où le grec n'avait que fort peu pénétré, on adopta, peut-être dès le commencement, la langue populaire, c'est-à-dire l'égyptien, qui prit plus tard le nom de copte. Quand le monophysisme eut séparé de l'Église officielle la majorité de la population, les deux partis adverses conservèrent les mêmes usages, avec cette différence que les dissidents introduisirent certaines formules destinées à affirmer leurs doctrines et n'acceptèrent bientôt plus que la langue nationale dans la liturgie. Plus tard, les usages byzantins s'imposèrent aux chrétiens d'Égypte restés fidèles à l'Église impériale, comme ils s'étaient imposés aux diverses provinces de l'empire.

D'Égypte, le rite copte pénétra en Éthiopie avec les missionnaires monophysites qui évangélisèrent ce pays. Il y emprunta une nouvelle langue, le ghéez, et y subit un certain nombre de modifications, qui ne paraissent pas assez importantes pour qu'on puisse dire qu'elles ont constitué un rite nouveau. Le rite éthiopien ou abyssin n'est qu'une variété du rite copte.

En Syrie, deux villes ont joué un grand rôle dans la formation de la liturgie : Antioche et Jérusalem. La première, capitale incontestée de ce qu'on appelait alors l'Orient, c'est-à-dire les provinces du sud-est de l'empire byzantin, fit adopter par toute cette région ses usages particuliers, mais elle subit elle-même l'influence de Jérusalem en lui empruntant la messe dite de saint Jacques et peut-être d'autres formulaires de prières. La langue employée

⁵ La liturgie mozarabe n'est plus célébrée que par le collège spécial des chapelains mozarabes de la cathédrale de Tolède, qui officient à part du chapitre. Celui-ci a adopté le rite romain depuis fort longtemps. Il y a deux paroisses et 300 fidèles à peine de rite mozarabe.

primitive ment semble avoir été le grec, qui était la langue officielle et dont l'usage était courant, au moins dans les villes. Toutefois, il n'est pas impossible qu'on ait aussi fait usage de la langue populaire, l'araméen, principalement dans les campagnes.

Tout en acceptant les usages d'Antioche, les Eglises de la Mésopotamie et de la Perse leur firent subir d'importantes modifications, surtout après qu'elles eurent adopté le nestorianisme et qu'elles se furent séparées du reste de la chrétienté. Il se forma ainsi un nouveau rite qu'on a appelé chaldéen, à cause de la contrée dans laquelle il s'est élaboré. Les missionnaires nestoriens qui évangélisèrent une grande partie de l'Asie le firent pénétrer jusque dans l'Inde, où nous le retrouvons encore aujourd'hui sur la côte de Malabar. Bien qu'il ait subi dans ce pays quelques changements inévitables, il a cependant conservé la même langue, le syro-chaldaïque, dialecte araméen oriental, parlé jadis dans toute la Mésopotamie et la Chaldée, et que l'on emploie encore dans quelques régions. Le syro-chaldaïque diffère très peu du syriaque proprement dit, autre dialecte araméen employé dans la Syrie et la Palestine jusqu'au XII^e siècle et qui ne se parle plus que dans quelques villages de la Mésopotamie.

Le syriaque prit bientôt le dessus dans le patriarcat d'Antioche et expulsa le grec, au moins chez les monophysites ou jacobites. Le rite se modifia aussi sous l'influence des doctrines ambiguës de la secte qui s'exprimèrent en de multiples formules. Ce rite antiochien, plus connu sous le nom de syrien, devint particulier aux schismatiques quand les fidèles de l'Église impériale, les melkites (de *mélek*, empereur, roi), adoptèrent le rite de Constantinople. Il ne s'est conservé que chez eux et dans la communauté catholique formée après le retour d'une partie d'entre eux à l'unité romaine.

La population syrienne, qui devint monothélite au VII^e siècle, emprunta aux jacobites le rite antiochien, mais elle le transforma presque complètement, surtout quand elle eut fait son union avec Rome. Le rite maronite est sorti d'une combinaison des usages syriens et des usages romains. L'Église maronite, entièrement catholique, est seule à l'employer.

L'Église arménienne se constitua de bonne heure un rite spécial, par des emprunts faits aux Églises voisines, principalement à celles d'Antioche et de Césarée de Cappadoce. Elle substitua la langue nationale, l'arménien, au grec et au syriaque employés primitivement. Il n'y a jamais eu que les Arméniens, catholiques ou dissidents, à suivre ce rite.

Dans l'empire byzantin, le rite de Constantinople finit par supplanter tous les autres et par s'imposer dans toutes les provinces, même dans l'Italie méridionale et la Sicile, où il subsista plusieurs siècles et ne disparut qu'après la conquête des Normands. Parti d'Antioche, il subit un certain nombre de modifications à Césarée de Cappadoce, principalement sous l'influence de saint Basile, avant de pénétrer dans la capitale de l'empire. C'est à Constantinople surtout qu'il évolua, du IV^e au X^e siècle, s'enrichissant d'œuvres nouvelles et prenant une physionomie tout à fait originale. Il se servait uniquement de la langue grecque dans les pays soumis aux empereurs. Quand il pénétra en Syrie, après la conquête arabe, il dut adopter la langue du pays, le syriaque, du XI^e au XVIII^e siècle, puis l'arabe. Actuellement, il se sert dans cette contrée de l'arabe et du grec à doses plus ou moins fortes, suivant les lieux et suivant le célébrant.

Les Ibères ou Géorgiens, convertis par des missionnaires grecs, au début du IV^e siècle, avaient tout naturellement adopté le rite byzantin, mais ils substituèrent au grec leur propre langue, le géorgien, vers le VI^e siècle. Les peuples slaves n'eurent pas à faire ce changement, car ils traduisirent dès le début les œuvres liturgiques des Grecs dans leur idiome, le staro-slave ou slavon. Enfin, au XVII^e siècle, les Roumains commencèrent à se servir, eux aussi, de leur langue nationale dans les cérémonies du culte.

1.1.1.4 Considérations générales.

Ces notions rapides sur la formation des rites orientaux venant après celles que nous avons données plus haut sur la constitution des diverses Églises, montrent assez à quel point est compliquée l'étude des chrétientés orientales. Pour la rendre plus facile nous croyons bien faire de résumer en quelques lignes tout ce qui précède.

Le rite byzantin est suivi par toutes les Églises que le schisme grec a directement ou indirectement séparées de Rome et aux fractions d'entre elles qui sont redevenues catholiques. Il emprunte cinq langues principales, suivant les régions : le grec dans les pays

hellénisés, le slavon chez les Russes, les Serbes et les Bulgares, le roumain chez les Roumains, le géorgien chez les Géorgiens, l'arabe chez les Melkites ou Gréco-Arabes d'Égypte et de Syrie⁶. Le rite arménien est propre à la race arménienne et n'emploie qu'une seule langue, l'arménien ancien. Le rite syrien pur est répandu dans la Syrie et la Mésopotamie ; il n'a égale ment qu'une langue à son service, le syriaque. Il en est de même du rite chaldéen, suivi par les chrétientés de la Mésopotamie, de la Syrie et de la côte du Malabar, dans l'Inde. Le rite maronite n'est en usage que dans le Liban et dans les colonies maronites dispersées à travers le monde ; sa langue est le syriaque. Enfin, le rite copte se pratique chez les chrétiens indigènes de l'Égypte et chez ceux d'Éthiopie (Abyssinie) ; il se sert du copte dans le premier de ces deux pays, du ghéez dans le second.

Ces notions une fois précisées, il nous reste à faire quelques considérations qui nous paraissent indispensables avant d'aborder chacun de ces rites et chacune de ces Églises.

Rome s'est toujours montrée respectueuse des usages liturgiques, anciens pour la plupart, qui nous ont transmis les admirables prières de l'antiquité chrétienne en Orient. Elle les a scrupuleusement conservés dans les communautés qu'elle a réussi à constituer aux dépens du schisme, se contentant de faire disparaître les traces qu'y avaient laissées le schisme ou l'hérésie. Depuis 1949, elle travaille à donner à ces communautés catholiques une législation canonique conforme à leurs traditions. C'est avec les mêmes sentiments qu'il faut s'intéresser aux Églises orientales, unies et non unies, et ne pas s'arrêter aux défauts parfois très apparents qui cachent çà et là des vertus admirables. La plupart de ces chrétientés ont eu à supporter des épreuves terribles. Elles ont subi, pendant de longs siècles, le joug des musulmans turcs ou arabes, qui les ont pillées et persécutées de mille manières. Et cependant elles ont conservé inébranlable leur foi au Christ, même au prix du sang de leurs fidèles. Cette considération rendra le lecteur plus indulgent devant la décadence où se débattent aujourd'hui certaines des Églises séparées. Il saluera aussi avec un joyeux espoir les efforts que tentent les missionnaires catholiques pour ramener ces dissidents à l'Église romaine.

Il ne faut pas non plus oublier les communautés unies, qui vivent au milieu des dissidents. Leur situation n'est pas toujours aussi satisfaisante qu'on le désirerait ; elles ont encore à se débarrasser de certains défauts contractés pendant leur séparation d'avec Rome ; la formation du clergé et l'instruction des fidèles laissent çà et là à désirer ; l'union est parfois chancelante dans certaines régions ; en d'autres, l'intrusion des laïcs dans le gouvernement de l'Église paraît lyse l'action de celle-ci. Ce sont là des misères fort compréhensibles quand on se rend compte des conditions pénibles qui ont été souvent faites à ces chrétientés et des épreuves cruelles par lesquelles il leur a fallu passer pour se montrer fidèles au catholicisme.

Certains usages, communs aux Églises unies et aux Églises séparées, étonneront probablement beaucoup de lecteurs qui ne sont point familiarisés avec l'histoire de l'Église. S'il en est de blâmables, il en est aussi de très légitimes, malgré leur opposition avec ceux que l'on rencontre chez les catholiques de rite latin. Le plus discuté de tous et qui choque le plus vivement les gens non avertis, c'est sans contredit le mariage des prêtres, que l'Église a toujours combattu en Occident, alors qu'elle le permettait en Orient. Qu'on ne se scandalise point de cette différence d'attitude. S'il n'est pas douteux que pour le prestige du clergé et pour le plus grand profit des âmes le célibat des prêtres soit bien préférable à leur mariage, c'est un fait que la coutume antique s'est conservée en Orient, avec l'approbation des papes et des conciles, et il n'y a point à la condamner. Disons d'ailleurs qu'elle disparaîtra à la longue chez les catholiques. Presque tous les prêtres formés dans les séminaires dirigés par des missionnaires latins adoptent le célibat, qu'ils gardent fidèlement et qu'ils font aimer autour d'eux. Certaines Églises unies les comptent déjà en majorité dans le clergé séculier. Plusieurs ont même rendu le célibat obligatoire pour tous les aspirants au sacerdoce. Quant au clergé régulier et à l'épiscopat, aucune Église n'admet pour eux la légitimité du mariage, pas plus chez les dissidents que chez les catholiques.⁷

⁶ Il faut y ajouter l'albanais, le letton, l'allemand, le finnois, le tartare, l'esquimau, le chinois, le japonais, et même l'anglais et le français.

⁷ **Bibliographie.** — *Où en est l'histoire des religions ?*, Paris, Letouzey, t.II, art. *Les divers schismes d'Orient*, par J. BOUSQUET. — Sur chacune des Églises orientales, on trouvera aussi des articles très bien informés dans les *Échos d'Orient*, Paris, Bonne Presse,

1.1.2 Une typologie des rites orientaux⁸.

1.1.2.1 Différences avec les liturgies latines.

Il ne nous appartient pas de soulever le problème si intéressant et si débattu de la correspondance que pourraient avoir ces liturgies entre elles; mais les divergences peuvent se ramener à deux points principaux : la composition de la liturgie, et les paroles de la consécration.

1. Le calendrier a guidé la composition des liturgies latines ; c'est pourquoi on trouve le temporal et le sanctoral, avec des parties qui varient d'un jour à l'autre. Outre les lectures, ce sont les oraisons, les préfaces, les secrètes; ce sera l'omission du *Gloria* ou du *Credo*. Au contraire le canon est invariable, sauf quelques légères exceptions.

Dans les liturgies orientales, la composition de la messe est indépendante de la fête des saints ou du calendrier. — Il est vrai que dans quelques rites on trouve une hymne propre à la solennité, mais qui n'est pas obligatoire, et l'on peut se servir tous les jours

de l'hymne commune. — Aussi, dans les liturgies Orientales, à l'exception des lectures, la messe des catéchumènes est invariable ; par contre l'anaphore — partie correspondant au canon de la messe romaine — l'anaphore varie. Le célébrant peut choisir, *ad libitum*, une des anaphores du rit. Toujours dans le même cadre et avec le même thème, les différentes parties de l'anaphore ont un développement plus ou moins grand. Le nombre des anaphores varie d'un rit à l'autre. La liturgie arménienne n'en a qu'une, alors que les jacobites en possèdent plus de cent.

2. Quoique toutes ces anaphores soient différentes, cependant le récit de la cène et les paroles de la consécration sont toujours empruntés à saint Paul, I Cor., xi, 23, *in qua nocte tradebatur...*, alors que les latins se sont servis de la formule : *quipridie quam pateretur...* A la fin de la consécration du pain, on ajoute, en Orient, *quod datur vobis in remissionem peccatorum et in vitam æternam. Amen.* Voilà le second point de divergence entre les deux liturgies. Ce sont là deux points distinctifs; si l'on en tient compte, on peut sans trop de difficultés distinguer une liturgie orientale d'une occidentale. Si l'une des liturgies a perdu avec le temps la formule primitive en adoptant l'autre, cela ne change en rien sa nature : ainsi trouve-t-on dans quelques manuscrits de la liturgie mozarabe, la formule orientale, comme on trouve le *pridie...* dans les liturgies maronite, chaldéenne et syro-malabare; cf. art. MOZARABE (*Liturgie*), t. x, col. 2540.

1.1.2.2 Nombre des liturgies orientales.

Ces caractères communs aux liturgies orientales ne s'appliquent pourtant pas à une liturgie unique.

En effet, en Orient, on est en face de deux grandes familles liturgiques : la liturgie d'Antioche-Jérusalem et celle d'Alexandrie, toutes deux antérieures au IV^e siècle. Chacune formera dans la suite plusieurs types de liturgies que nous appelons rit. (Cette transcription du mot rit sera même maintenue au pluriel pour établir une distinction entre *rite*, mot réservé dans cet article pour désigner les cérémonies liturgiques par exemple : les bénédictions, la messe, etc., et *rit*, type d'une

1897-1942 ; dans *Bessarione*, Rome, 1901-1923 ; dans *Roma e l'Oriente*, Rome, 1910-1921 ; dans le *Stoudion*, Rome, 1923-1929 ; dans *The Catholic Encyclopedia*, New-York ; dans *Orientalia christiana*, Rome, depuis 1923 ; dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris ; dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris. Nous indiquerons pour chacune d'elles les principaux ouvrages à consulter.

Ouvrages généraux : A. FORTESCUE, *The orthodox Eastern Churches*, 3e éd., Londres, 1916 ; *The lesser Eastern Churches*, ibid., 1913 ; *The Uniate Eastern Churches : The Byzantine Rite in Italy, Sicily, Syria and Egypt*, ibid., 1923. — R. JANIN, *Les Églises séparées d'Orient*, Paris, 1930. — C. DE CLERCQ, *Les Églises unies d'Orient*, ibid., 1930. — D. ATWATER, *The Catholic Eastern Churches*, Milwaukee (U. S. A.). — *Statistica con cenni storici della gerarchia e de fedeli di rito orientale*, Rome, 1932. — C. RICCIOTTI, *Roma cattolica e Oriente cristiano*, Florence, 1935. — B. SPULER, *Die Gegenwartslage der Ostkirchen*, Wiesbaden, 1949. — C. GATTI et C. KOROLEVSKIJ, *I riti e le Chiese orientali*, t. I : *Il rito bizantino e le Chiese bizantine*, Gênes, 1942. — G. SMIT, *Roma e l'Oriente cristiano*, Rome, 1944 ; *Incontro ai fratelli separati di Oriente*, Rome, 1945. — G. DE VRIES, *Oriente cristiano ieri e oggi*, Rome, 1950. — Ch. LAGIER, *L'Orient chrétien*, 2 vol., Paris, 1935-1950. — P. Rondot, *Les chrétiens d'Orient* (Les Cahiers d'Afrique et d'Asie), Paris, [1955].

⁸ source : Dictionnaire de Théologie Catholique (DTC), Tome 11, volume II, colonnes 1434-1436

famille liturgique : exemple : le rit arménien, persan..., etc.) Dans la liturgie d'Antioche on a actuellement trois rites syriaques : syriaque pur ou jacobite, maronite et nestorien ou persan. Cette même liturgie d'Antioche, avec une influence marquée de l'Église de Césarée de Cappadoce, donnera le rit byzantin pur. Quant au rit arménien il a subi la double influence de Césarée et d'Édesse.

La liturgie alexandrine, de son côté, n'a donné que deux rites : le rit copte et le rit éthiopien ou abyssin.

Chaque rit a subi, avec le temps, l'influence des rites voisins et quelquefois cette influence est réciproque.

1.1.2.3 La différence entre les rites orientaux.

Ce qui diversifie un rit d'un autre, ce n'est pas la langue dans laquelle il est célébré. La même liturgie byzantine est célébrée en grec, slavon, arabe, roumain... en français et même en chinois. Bile le fut à un moment, en syriaque. Cf. un manuscrit en cette langue, à la bibliothèque orientale de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban). Le rit n'est pas devenu pour cela, slave, arabe ou syriaque. Ni la liturgie de saint Jacques n'est devenue byzantine pour être rédigée en grec.

L'usage de se servir de deux langues existe dans quelques rites. Les Grecs de Syrie et d'Égypte se servent simultanément dans la même liturgie du grec et de l'arabe; les maronites et les jacobites uniates, du syriaque et de l'arabe. Quant aux coptes, ils emploient le copte et l'arabe. On peut conclure qu'en Orient la question de la langue, dans la liturgie, n'a pas une importance aussi grande qu'en Occident et que les Orientaux se sont toujours accommodés à la langue du peuple.

La divergence réelle entre les liturgies eucharistiques consiste dans l'arrangement différent des actes, dans leur omission ou bien dans l'introduction de nouveaux actes. Quant au fond, c'est le développement spécial plus ou moins grand donné à telles ou telles prières, avec les mêmes parties essentielles à toute liturgie

1.1.2.4 Origine des rites.

Pourquoi cette multiplicité de rites, en Orient, alors qu'au iv^e siècle on n'avait que deux familles liturgiques : à Antioche et à Alexandrie? Si nous parlons de la liturgie d'Antioche et de celle d'Alexandrie, il ne faut pas croire, pour cela, que toutes les Églises filiales de l'une ou de l'autre métropole se servaient d'un texte identique; à ce moment on n'avait pas les conceptions strictes de la liturgie, que nous avons, et l'on était plus ou moins libre de modifier les prières et les rites. Penser que les diverses communautés avaient un missel approuvé par le métropolitain et identique à celui de l'Église-mère, c'est prêter au iv^e siècle des conceptions toutes modernes. Cette époque touche à la période où la liturgie était encore improvisée.

La divergence est nettement marquée entre Antioche et Alexandrie, parce que ce sont deux métropoles indépendantes, ayant eu un passé liturgique à part, et — ne l'oublions pas — ayant eu deux écoles continuellement en lutte.

Ce qui amènera dans chaque famille la distinction de plusieurs rites, ce seront principalement les schismes qui ont déchiré pendant trois siècles l'Orient. C'est donc le fait qu'une « nation » a rompu ses rapports avec la nation voisine ou sa métropole ecclésiastique, par particularisme national, à l'occasion d'une condamnation fulminée par un concile. La question de l'origine n'est pourtant pas claire pour tous les rites.

1.1.3 Une classification des rites orientaux⁹

Les rites orientaux peuvent faire l'objet d'une classification telle que la présente le tableau suivant :

| LES RITES ORIENTAUX | | | | | |
|----------------------------|-----------------|---------------|-------------------------------|-----------------|-------------------|
| Antiochien | | | | | Alexandrin |
| Syriaque | | | Byzantin (Cappadocien) | | |
| Jacobite | Maronite | Persan | Byzantin | Arménien | Copte- |

⁹ source : Dictionnaire de Théologie Catholique (DTC), Tome 11, volume II, colonnes 1436-1438

| | | | | | |
|--|--|--|------------|--|------------------|
| | | | pur | | éthiopien |
|--|--|--|------------|--|------------------|

(source : DTC, Tome 11, volume II, colonnes 1485-1486)

Le comparatif de la forme de la prière de consécration épiscopale de la *prétendue Tradition apostolique attribuée à Hippolyte de Rome* aux rites orientaux par les réformateurs de *Pontificalis Romani* (1968) fait appel au rite maronite et au rite copte.

1.1.3.1 La liturgie d'Antioche.

- a. *Le rit persan.* — L'anaphore de saint Jacques, qui est proprement celle d'Antioche, semble avoir été déjà en usage, dans le texte grec et peut-être syriaque, quand Nestorius fut condamné au Concile d'Éphèse (431). L'Église de Perse, dans le demi-siècle qui suivit, se trouva séparée de la catholicité; mais cela n'amena qu'assez lentement la distinction entre rit antiochien pur et rit persan ou nestorien; car c'est bien tard que l'on trouve l'anaphore des « Apôtres Addée et Maris » révisée par le catholicos Iso'yahb III (650), cf. Janin : *Les Églises orientales et les rites orientaux*, p. 533-534.

Ce rit existe encore en Perse et Mésopotamie, c'est pourquoi on le désigne sous le nom de nestorien, persan, ou rit des Syriens orientaux. Le nom de chaldéen est réservé à la branche revenue à l'unité catholique, depuis le xvi^e siècle (1553). Elle garde sa liturgie primitive. La liturgie persane a subi avec le temps l'influence byzantine.

On rencontre une autre branche, sur la côte mala-bare; cette fois, c'est une influence romanisante qui s'est exercée sur ce rit, par les missionnaires latins; le synode de Diamper (1599) accentua encore la latinisation de ce rit, qui a reçu le nom de *Syro-malabare*. Cf. art. NESTORIENNE (*Église*). Pour les corrections faites au rit'malabare, voir Le Brun, *Explication de la messe*, t. m, p. 451-467.

- b. *Le rit jacobite ou syriaque pur.* — En Syrie, la branche restée fidèle au Concile d'Éphèse (431) était du rit syriaque pur : elle célébrait sa liturgie en grec, à Antioche, et en syriaque peut-être à Édesse et dans les petites localités. L'hérésie monophysite divisa à son tour cette branche catholique en deux groupes : les catholiques, partisans du concile de Chalcédoine (451) et de l'empereur, recevront le nom de « melkites », quant aux monophysites, ils seront nommés, en Syrie jacobites, probablement du nom de Jacques Baradai (f 578). Ce dernier groupe se servira dorénavant de la liturgie de saint Jacques, dans le texte syriaque, et la conservera assez pure, jusqu'à nos jours; une branche est revenue à la vraie foi au XVIII^e siècle, tout en gardant sa liturgie primitive. Ses fidèles sont appelés indifféremment : Syriens catholiques, Uniates et même Syriens tout court; le rit est dit rit des Syriens occidentaux, par opposition aux Syriens orientaux, les nestoriens. Cf. Janin, *op. cit.*, c. XIII, p. 489 sq.; cf. art. MONOPHYSISME, t. x, col. 2216-2251.
- c. *Le rit maronite.* — Un petit groupe des melkites de Syrie, cantonné dans les montagnes du Liban, où l'usage du syriaque était exclusif, conserva jusqu'à nos jours, sa foi et sa liturgie d'Antioche. Ce sont les Maronites. Les croisades d'abord, plus tard l'action de leurs sujets qui allèrent étudier à Rome, celle des délégués du Saint-Siège et des religieux latins amenèrent une sérieuse romanisation de toute leur liturgie, chose très regrettable à cause de ce mélange incohérent de rites romains et syriaques; cf. art. Maronite (*Église*), t. x, col. 1 sq.; *Revue des sciences religieuses*, 1924, p. 429-439.
- d. *Le rit byzantin.* — Les Maronites — on le sait — échappèrent au grand schisme d'Orient; ce ne fut pas le cas de l'autre groupe melkite, qui, jusqu'au XII^e siècle, avait gardé la liturgie de saint Jacques, même après sa séparation de Rome. Il a fallu, semble-t-il, l'avènement d'un Byzantin au siège d'Antioche, Théodore III Balsamon (entre 1185 et 1191), pour imposer la liturgie byzantine dans le patriarcat grec d'Antioche et de Jérusalem. Son opposition à toute liturgie qui n'était pas byzantine, est très marquée dans une lettre à son collègue d'Alexandrie, Marc II (1195). P. G., t. cxxxviii, col. 954. Cf. Dict. d'archéol. et de liturgie, art. Antioche, t. I, col. 2429.

La résidence des patriarches d'Antioche à Constantinople, pendant deux siècles, depuis Jean V (1098), semble encore expliquer le mouvement de byzantini-sation, dans leur patriarcat. Cf. Dict. d'archéol., t. VI, col. 1607.

Notitia De Ecclesiis orientibus

Chose curieuse, les prêtres grecs de Jérusalem et de Chypre ont gardé un vestige de leur ancien rit antiochien, en célébrant la messe, à la fête de saint Jacques (23 oct.), avec l'anaphore attribuée à ce saint.

Dès ce moment le rit byzantin remplaça la liturgie de saint Jacques. Une partie de ces grecs melkites revint à l'unité, tout en conservant la liturgie byzantine, traduite, à un moment, en syriaque, pour les habitants de la campagne et célébrée actuellement, soit en arabe, soit en grec, soit dans les deux langues à la fois.

En Egypte, ceux qui ne passèrent pas au monophysisme gardèrent le rit alexandrin en langue grecque. L'influence de Byzance se fit sentir néanmoins et tous durent passer au schisme de Michel Cerulaire (+ 1058). Au début du XIII^e siècle, ils reçurent le rit byzantin par leur patriarche Marc II, après un voyage de celui-ci à Byzance (1203-1204), cf. Dict. d'archéol., art. Alexandrie, t. I, col. 1187 sq. ; Dict. d'histoire et de géographie ecclés., t. II, col. 326. Théodore III Balsamon raconte que Marc II avait promis d'adopter le rit byzantin dans son Église d'Alexandrie. P. G., t. CXXXVII, col. 621.

Ceux qui sont revenus à la vraie foi sont sous la juridiction du patriarche grec-catholique d'Antioche, qui a reçu aussi le titre de patriarche d'Alexandrie.

Nous avons parlé du rit byzantin, en Syrie et en Egypte, comme provenant de Byzance. Mais comment ce rit s'était-il formé dans la capitale, et de quelle famille liturgique descendait-il? L'opinion la plus courante rattache ce rit à la liturgie d'Antioche. Cf. ici art. Liturgie, t. IX, col. 817; L. Duchesne, Origines du culte chrétien, p. 72 sq. Ce serait une importation faite par les nombreux évêques de Byzance, soit originaires d'Antioche ou de Césarée de Cappadoce, soit formés à l'école d'Antioche : Eudoxe, Grégoire de Nazianze, Nectaire, Jean Chrysostome, Nestorius.

En passant par Césarée, cette liturgie a évolué avant d'arriver à Byzance. Elle recevra, dans la suite un développement tout particulier qui rappelle la pompe et la magnificence des empereurs de Byzance. Ce rit se propagera dans les Balkans et les pays slaves. Pour dom Moreau, la liturgie byzantine est à l'origine de toutes les liturgies orientales. Dom Moreau, Les liturgies eucharistiques, p. 29. Cette opinion ne semble pas tenir compte des données liturgiques.

- e. *Le rit arménien.* — Quant à la liturgie arménienne, elle semble procéder de la liturgie de Césarée et d'Édesse; cela se comprend à cause de la proximité de ces villes, de l'Arménie. L. Duchesne, loc. cit., p. 75, y voit un stade ancien de la liturgie byzantine. Le cachet byzantin est nettement accusé, peut-être plus encore de nos jours à cause des emprunts postérieurs. Elle est en usage chez les Grégoriens ou Arméniens monophysites et dans un groupe converti à l'Église catholique au XVIII^e siècle, cf. art. Arménie, t. I, col. 1892 sq., 1954 sq.

1.1.3.2 La liturgie d'Alexandrie.

- a. *Le rit copte.* — L'Église d'Alexandrie a sa liturgie propre, entièrement indépendante de celle d'Antioche. Toutefois à partir d'une certaine date, elle a subi l'influence byzantine.

La liturgie la plus ancienne et dont on se sert encore est attribuée à saint Marc ; elle a été révisée par saint Cyrille (t 444). Lorsque l'Église d'Alexandrie passa, en grande partie, au schisme monophysite antichalcédonien, elle se servait du grec — du moins dans les villes — pour la célébration de sa liturgie. La faction hérétique pour garder son indépendance et marquer son nationalisme et sa séparation, adopta la langue copte, qui semble avoir été déjà en usage dans la célébration de cette liturgie à la campagne.

- b. *Le rit éthiopien ou abyssin.* — Au IV^e siècle, l'Abyssinie se convertissait et venait demander sa hiérarchie à l'Église d'Alexandrie. C'est ainsi qu'elle reçut la liturgie alexandrine, puis le schisme monophysite; mais la langue ghez fut substituée au copte.

Après plusieurs tentatives de conversion, une minime partie de l'Église copte fut convertie et reçut sa hiérarchie à la fin du XIX^e siècle. Un groupe abyssin ou éthiopien catholique s'est également formé; il est encore sous la juridiction d'un délégué apostolique; cf. Janin, op.cit., c. XVII, p. 637 sq.

C'est par ces deux groupes catholiques que l'ancien rit d'Alexandrie reprend sa place dans l'Église catholique.

1.1.4 Brève introduction à l'Église maronite et à ses rites, en particulier pour l'intronisation du patriarche.

1.1.4.1 Le rite maronite¹⁰.

Le rite maronite est le seul parmi les rites orientaux qui ne soit suivi que par des catholiques. Cela vient de ce que la nation tout entière au sein de laquelle il s'est formé a fait son union avec Rome. Les Maronites sont des Syriens comme les melkites et les jacobites; ils n'ont constitué un groupe à part qu'à la suite des querelles religieuses dont nous dirons un mot plus loin. Pour mieux marquer encore leur différence d'avec les Églises rivales, ils ont modifié le vieux rite syrien d'Antioche qui leur était commun avec les jacobites ou monophysites de Syrie. Ils ne parlent plus le syriaque, mais l'arabe, et habitent principalement le mont Liban ou Montagne Blanche.

Ainsi que nous venons de le dire, le rite maronite n'est pas autre chose que le rite syrien d'Antioche modifié au cours des siècles par les monothélites du Liban et remanié encore après leur conversion au catholicisme afin de le faire ressembler davantage au rite romain. Il emploie, comme le rite syrien proprement dit, l'ancien araméen qui n'est plus parlé depuis longtemps en Syrie. Les textes sont écrits de la même façon que chez les Syriens et se lisent de droite à gauche, comme pour l'hébreu et la plupart des langues orientales. Afin de rendre plus intelligibles au clergé, qui n'est pas toujours très instruit, les Missels, Bréviaires et autres livres liturgiques, les Maronites ont adopté l'arabe pour les rubriques, mais ils l'écrivent avec des caractères syriaques ordinaires appelés pour cette raison *karchouni*.

1.1.4.1.1 *Ordre*¹¹.

On distingue trois ordres mineurs: ceux de chantre, de lecteur et de sous-diacre (*chidjâk*), et trois ordres majeurs: ceux de diacre, de prêtre et d'évêque. Les archidiacres, économes, périodeutes, chorévêques et archiprêtres, dont nous parlerons plus loin, exercent des fonctions qui n'exigent point d'ordination.

Pour être chantre, il faut avoir sept ans et savoir lire; le lectorat et le sous-diaconat exigent qu'on ait douze ans, au moins en principe, car il y a des lecteurs beaucoup plus jeunes. On est diacre à vingt et un ans et prêtre à vingt-cinq ou trente. Là encore, il y a des exceptions à la règle générale. Pour les ordres mineurs, l'ordination consiste essentiellement dans la porrection ou remise des instruments; pour les ordres majeurs, il y a en plus l'imposition des mains. Les fonctions du chantre et du lecteur sont assez clairement indiquées par leurs noms; le sous-diacre cumule les rôles du portier, de l'acolyte et du sous-diacre de l'Église latine; sa fonction ordinaire est de servir le prêtre et le diacre à l'autel. Le diacre est le ministre principal qui aide le célébrant pendant la messe solennelle.

¹⁰ Extrait – page 446 in *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, Père Raymond Janin, Réédition, Letouzey et Ané, 1997

¹¹ Extrait – page 453 in *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, Père Raymond Janin, Réédition, Letouzey et Ané, 1997

1.1.4.2 L'Église maronite¹².

1.1.4.2.1 Histoire

Vers la fin du IV^e et au commencement du V^e siècle, vivait près de la ville de Cyr, sur le versant occidental de l'Amanus, un pieux solitaire nommé Maron, dont Théodoret nous a retracé les vertus admirables. C'est probablement à lui que saint Jean Chrysostome écrivait de son exil de Cucuse, en 405. Ce saint Maron mourut avant 423. Son corps fut dérobé par des fidèles du diocèse d'Apamée, qui bâtirent une église et un couvent pour y déposer ses restes. Ce couvent, dit de Saint-Marion, s'élevait entre Émèse et Apamée, sur la rive droite de l'Oronte. Il joua un grand rôle dans les discussions théologiques qui agitèrent la Syrie au vie siècle. Ses moines furent, en effet, constamment à la tête des catholiques pour défendre la foi contre les monophysites ou jacobites de Syrie. Malheureusement, ils se montrèrent aveugles dans leur dévouement à l'empereur Héraclius et le suivirent dans le monothélisme, erreur qu'ils conservèrent pendant plus de cinq siècles.

Ce n'est pourtant pas ainsi que les auteurs maronites racontent les origines de leur Église. Ils ont constamment émis la prétention d'avoir toujours été catholiques, mais leur « perpétuelle orthodoxie » est reléguée aujourd'hui dans le domaine de la légende. Grecs de Byzance, Grecs melkites de Syrie, nestoriens, monophysites jacobites et arméniens, tous les chrétiens orientaux, depuis le VIII^e siècle, s'accordent à dire que les Maronites furent monothélites, c'est-à-dire partisans de l'erreur de Sergius. Cet hérésiarque prétendait qu'après l'union hypostatique il n'y avait qu'une seule volonté en Notre-Seigneur, la volonté divine.

Les Maronites font remonter l'organisation de leur Église et le titre de patriarche d'Antioche que porte leur chef à un moine du couvent de Saint-Marion, au VII^e siècle, nommé Jean Maron, dont ils font un saint. Il aurait été patriarche d'Antioche de 685 à 707. Ou Jean Maron n'a pas été patriarche d'Antioche, ou bien il était hérétique, car on ne trouve nulle part son nom sur les listes très complètes des titulaires catholiques de ce siège à cette époque. On ne voit d'ailleurs pas dans le récit des Maronites qu'il ait eu des successeurs. Leur thèse ne peut faire valoir qu'un seul argument, celui de la tradition. Or, cette dernière n'est pas antérieure au XIV^e siècle ; en effet, le plus ancien témoignage qu'on puisse citer sur la vie de Jean Maron n'est que de 1392. Il est vrai que l'auteur prétend qu'il l'a rédigée d'après un très ancien manuscrit. On n'est pas encore fixé de nos jours sur l'existence et les actions de ce problématique Jean Maron.

Voici l'opinion la plus vraisemblable sur les origines de l'Église maronite. Le couvent de Saint-Marion prit peu à peu de l'influence, groupa autour de lui les montagnards chrétiens des environs, s'érigea en évêché et finit par étendre sa juridiction sur une bonne partie de la Syrie. C'est au VIII^e siècle que le parti religieux dont il formait le noyau commença à constituer une Église à part, une Église monothélite, au moment où la cour de Constantinople renonçait à l'erreur de Sergius. Cette Église avait plusieurs évêques au début du IX^e siècle, mais on ne saurait dire si elle s'était déjà donné un patriarche. En tout cas, ses adhérents avaient réussi à conquérir une véritable indépendance politique dans les montagnes du Liban, où ils s'étaient retirés pour échapper aux persécutions des musulmans.

Guillaume de Tyr raconte qu'en 1182 les Maronites se rapprochèrent « par une inspiration du ciel » du patriarche latin d'Antioche, Amaury, et qu'ils abjurèrent l'hérésie monothélite au nombre de 40 000. Peu après ce retour en masse, il y eut encore des velléités de rechute. Au commencement du XIII^e siècle, le pape Innocent III dut même excommunier le patriarche Luc (†1209). Le successeur de ce dernier, Jérémie, assista au concile de Latran (1215) et quitta Rome avec un cardinal légat qui tint un synode à Tyr afin de rattacher de nouveau la nation maronite à l'Église catholique. Le pape adressa alors au patriarche Jérémie une lettre dans laquelle il lui demandait de confesser la doctrine des deux volontés en Notre-Seigneur. Au XV^e siècle, il existait encore des Maronites monothélites, puisque ceux de Chypre abjurèrent l'hérésie avec leur archevêque Élie, en 1445. La conversion définitive se produisit au XVI^e siècle, grâce surtout aux missions du célèbre Jésuite Eliano. Depuis cette époque, l'union n'a jamais été rompue. En 1584, Grégoire XIII fonda à Rome le

¹² Extrait - pages 454 et 460 in *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, Père Raymond Janin, Réédition, Letouzey et Ané, 1997

Collège ou Séminaire maronite qui existe encore. C'est là que se formèrent une pléiade de savants qui firent grandement honneur à leur pays. Les plus célèbres furent les quatre Assémani, qui, pendant tout le XVIII^e siècle, travaillèrent à faire connaître la littérature et la liturgie syriaques.

Confinés dans les montagnes du Liban, où ils vivaient dans une indépendance à peu près complète vis-à-vis de l'empire ottoman, les Maronites conservèrent intacte la foi catholique qu'ils avaient enfin recouvrée et rendirent aux autres catholiques de Syrie, Melkites, Syriens et Arméniens, les plus grands services en leur donnant asile pendant la persécution. Au XVI^e et au XVII^e siècle, ils modifièrent leur liturgie pour la rapprocher, au moins extérieurement, du rite latin. La discipline ecclésiastique était alors si peu définie qu'il y avait souvent des conflits entre le patriarche et les évêques. Ceux-ci n'avaient pas de résidences fixes ni de diocèses bien délimités. Pour mettre fin à ce fâcheux état de choses et aux graves abus qui s'étaient introduits dans les monastères, un synode se tint, en 1736, dans les environs de Beyrouth. Cette assemblée prit d'excellentes mesures qui ne furent malheureusement mises en pratique que petit à petit et sur les pressantes instances des papes. L'Église maronite fut encore troublée au XVIII^e siècle par des élections patriarcales, parfois doubles, et surtout par l'imposture d'une femme d'Alep, Hendyé Aggémy, qui fonda une congrégation vouée au culte du Sacré-Cœur, tomba dans des erreurs multiples et finit par se prétendre unie hypostatiquement à Jésus-Christ ! La querelle suscitée par cette visionnaire ne prit fin qu'au début du XIX^e siècle.

Divers synodes se tinrent encore au cours du siècle dernier pour mettre fin aux abus déjà condamnés par celui de 1736. Le principal est celui de 1818. C'est alors que les évêques se virent imposer une résidence fixe. Un autre s'est tenu en 1934.

En 1860, plusieurs milliers de Maronites furent massacrés par les Druses, avec la complicité du gouvernement ottoman. Ces graves événements donnèrent lieu à une intervention des troupes françaises et à l'établissement, dans le Liban, d'un gouvernement particulier dont bénéficièrent la plupart des Maronites. Ils ont toujours montré le plus grand attachement à la France qui les a constamment protégés depuis François I^{er}. Pendant la première guerre mondiale, nombre d'entre eux, laïcs et ecclésiastiques, ont été mis à mort en haine de la France, et la population a été affamée par les Turcs. C'est par dizaines de milliers qu'il faut compter les victimes de la férocité musulmane.

1.1.4.2 Organisation ecclésiastique

Patriarche.

Le chef de l'Église maronite est le patriarche, élu par les métropolitains et les évêques réunis en synode. C'est toujours un des prélats de la nation, âgé d'au moins quarante ans ; il doit réunir les deux tiers des suffrages. Il peut arriver aussi que le pape nomme un coadjuteur avec future succession ; c'est alors ce prélat qui devient patriarche, sans qu'il y ait intervention du synode épiscopal.

Quand l'élection est terminée, le plus ancien des évêques procède à la consécration du nouvel élu. La principale cérémonie consiste dans l'imposition des mains par tous les prélats présents. Le clergé vient ensuite faire son obédience en baisant la main du patriarche et le peuple en lui baisant le pied.

Les évêques notifient alors l'élection à la S. Congrégation *Pro Ecclesia orientali* pour demander la confirmation pontificale. Le pape répond, comme aux autres patriarches orientaux, par l'envoi du pallium. Le patriarche agit de même pour faire sa profession de foi et reconnaître l'autorité pontificale.

Le patriarche est nommé à vie. Il a la juridiction sur tous les Maronites de l'ancien empire ottoman et de l'Égypte. Parmi les nombreux privilèges que la coutume et le synode libanais de 1736 lui ont reconnus, les principaux sont les suivants : c'est lui qui consacre tous les évêques maronites ; seul, il a le droit de nommer les périodeutes, les archi-prêtres et les chorévêques ; seul, il consacre le saint Chrême ; il se réserve l'absolution de certains péchés, comme l'apostasie, l'emploi des choses saintes pour la sorcellerie, l'attentat commis sur la personne d'un évêque et l'expulsion d'un curé par ses paroissiens. Il doit s'occuper de l'édition des livres liturgiques, des catéchismes et autres écrits destinés à l'instruction religieuse du peuple. Aucune traduction du syriaque en arabe ne peut être publiée sans sa

permission. Pour maintenir la discipline dans son Église, il convoque tous les trois ans les évêques en synode et envoie tous les dix ans à Rome un prélat chargé de rendre compte de la manière dont est gouvernée l'Église maronite.

Il porte le titre de « patriarche d'Antioche et de tout l'Orient », qui lui a été reconnu, au moins pour la première partie, par le pape Alexandre IV, en 1254. A son nom de baptême, il joint aussi celui de Pierre, en souvenir de saint Pierre, qui fut le premier évêque d'Antioche.

Sa résidence a beaucoup varié au cours des siècles, sans toutefois s'éloigner du Liban. Actuellement, il réside à Bkerké, près de Beyrouth, pendant l'hiver, et à Deman, dans la montagne, pendant l'été. Comme ornements particuliers, il porte le capuchon ou *maçnafta*, analogue au *biroun* des nestoriens, et son étole affecte la forme de l'omophorion grec. Dans les prières publiques, il est nommé immédiatement après le pape.

Pour subvenir à ses dépenses, le patriarche perçoit les revenus de plusieurs monastères qui lui appartiennent, une partie de la capitation que chaque adulte doit payer tous les ans à l'évêque et une taxe imposée au clergé. Ces ressources couvrent difficilement les dépenses générales du patriarcat, qui ne pourrait pas vivre sans les secours venus de l'Occident.

Métropolités et évêques.

Au point de vue de la juridiction, il n'existe entre eux aucune différence, car le titre de métropolitain est devenu purement honorifique. C'est le patriarche et les évêques seuls, réunis en synode, qui nomment les uns et les autres, sans que le clergé ou les fidèles du diocèse à pourvoir aient le droit d'intervenir. Quand l'élection est faite, le patriarche, assisté de deux évêques, consacre le nouveau prélat.

Contrairement à la coutume en vigueur dans toutes les Églises orientales, même catholiques, ce sont les chefs des diocèses qui administrent le sacrement de confirmation. Ils peuvent se réserver l'absolution de deux péchés : le meurtre prémédité et l'inconduite publique. Ils ont le droit de dispenser de certains empêchements de mariage et de permettre le travail les jours de fêtes et les dimanches, à condition qu'on entende la messe.

Leurs principales fonctions sont de prêcher, d'instruire le peuple et de censurer les livres. Ils ne doivent pas s'absenter de leurs diocèses sans la permission du patriarche. Les ressources dont ils disposent viennent des revenus fournis par les biens de l'église cathédrale, des produits d'une capitation payée par chaque fidèle adulte et dont une partie va au patriarche, des droits d'étole et des taxes pour les dispenses de mariage.

Diocèses.

L'Église maronite comprend actuellement deux archevêchés ou métropoles : Beyrouth et Damas, et huit évêchés : Alep, Baalbek, Batroun-Djibaïl, Chypre, Egypte, Sidon, Tripoli et Tyr. Celui d'Egypte a été créé le 22 juin 1946 sous le nom de Cahir (Le Caire). Le patriarche s'est réservé le gouvernement des deux diocèses unis de Djibaïl et Batroun. Il se fait aider par deux vicaires patriarcaux revêtus de la dignité épiscopale, chargés spécialement l'un des questions spirituelles, l'autre des questions temporelles.

Chaque diocèse, administré par un métropolitain ou par un évêque, possède encore d'autres dignitaires ecclésiastiques. L'archidiacre et l'économe, qui reçoivent leur charge d'après le même cérémonial, ont aussi le même emploi ou à peu près. L'archidiacre est plus particulièrement le vicaire général de l'évêque. Il s'occupe des biens d'église et des procès ecclésiastiques. Il n'y en a qu'un par diocèse. L'archidiacre n'a aucune autorité sur les prêtres. L'économe s'occupe uniquement des biens ecclésiastiques, même quand le siège est vacant.

La charge de périodeute ou *bardoût* (du grec περιουδευτής, visiteur) consiste essentiellement dans la visite des églises. Il a le droit de consacrer les baptistères, les églises et les autels ; il peut aussi, avec la permission du patriarche, administrer le sacrement de confirmation. Il doit veiller spécialement à l'observation des décisions du synode de 1736 et se rendre compte de la manière dont les curés s'acquittent de leurs devoirs. Il n'y a qu'un bardoût par diocèse. Il a droit à la crosse.

Le chorévêque porte la crosse et la mitre. Il peut, avec l'autorisation du patriarche, administrer le sacrement de confirmation et conférer les ordres mineurs. Dans toute localité

un peu peuplée, l'évêque doit mettre un chorévêque qui joue à peu près le rôle du doyen dans l'Église latine.

L'archiprêtre ou khouri est le chorévêque de la résidence épiscopale. Lui aussi, il a le droit à la crosse et à la mitre. Il a le pas sur tous les autres dignitaires et occupe la première place dans la cathédrale, quand l'évêque est absent.

Le bardoût, le chorévêque et l'archiprêtre doivent entrer dans un monastère si l'évêque les relève de leurs fonctions.

1.1.5 Brève introduction à l'Église syrienne et à ses rites, en particulier pour le sacrement de l'ordre et l'épiscopat.

1.1.5.1 Le rite syrien¹³

Le rite syrien est dans son ensemble le rite primitif de l'Église d'Antioche qui s'est modifié à travers les âges. Après s'être d'abord servi de la langue grecque, au moins dans les villes qui étaient à peu près toutes hellénisées, il a emprunté la langue populaire, le syriaque, afin d'être mieux compris des populations auxquelles il s'adressait. Cette substitution s'accentua particulièrement, grâce à des préoccupations nationalistes, après l'adoption des erreurs monophysites et le schisme qui en fut la conséquence naturelle. C'était comme une protestation contre les Byzantins qui prétendaient imposer à toutes les races de l'empire leur langue et leurs coutumes. Actuellement encore, c'est le syriaque ou dialecte araméen occidental qui est employé à la messe, à l'office, dans l'administration des sacrements. Comme, dans la plupart des provinces, il n'est plus compris du peuple depuis de longs siècles, on lit en arabe l'Épître et l'Évangile, après l'avoir fait en syriaque ou même sans s'être donné cette peine. D'autres parties, par exemple toutes les prières à haute voix, sont aussi dites en arabe. Chez les catholiques, cette coutume est toujours en vigueur, mais on conseille aux prêtres d'employer le syriaque plutôt que l'arabe à la messe basse. L'alphabet dont se servent les Syriens proprement dits et les Maronites diffère de celui qui est en usage chez les Chaldéens, mais la langue ne présente que des différences peu importantes.

Il y a actuellement deux Églises à suivre le rite syrien pur, une hérétique et schismatique appelée jacobite, et une autre unie à Rome, qui se désigne communément sous le nom d'Église syrienne.

Avant d'aborder ce qui constitue le rite proprement dit, c'est-à-dire les prières et les cérémonies publiques du culte (messe, office) ou de l'administration des sacrements, nous dirons quelques mots des églises et des accessoires nécessaires aux fonctions sacrées (vases sacrés, vêtements).

Ordre¹⁴ — Il n'y a que trois ordres mineurs : ceux de chantre (*mzamrôno*), de lecteur et acolyte (*korouyo* ou *aghnusto*) et de sous-diacre (*hapodiatonos*). Le diacre (*mchamchôno* ou *diaconos*), le prêtre (*kachicho*) et l'évêque (*épiscope*) reçoivent les ordres majeurs. L'archidiaque (*arkidiatonos*), chargé de la surveillance du clergé, le chorévêque (*korépiscope*) et le périodotos, visiteur des diocèses, reçoivent une sorte de consécration très solennelle, les chorévêques ne sont jamais revêtus du caractère épiscopal, comme leur nom pourrait le faire croire.

Le chantre et le lecteur sont ordonnés à l'Élévation de la messe. L'évêque leur pose la main sur le front et leur dit : « N. est ordonné (lecteur) dans la sainte Église de Jésus-Christ, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. » Cette formule sert pour tous les ordres. Le lecteur reçoit le livre des prophéties et l'étole. Au sous-diacre l'évêque remet une burette et un cierge allumé. Le sous-diacre n'est pas tenu à la récitation de l'office divin.

¹³ Extrait - pages 365 et 366 in *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, Père Raymond Janin, Réédition, Letouzey et Ané, 1997

¹⁴ Extrait - page 375 in *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, Père Raymond Janin, Réédition, Letouzey et Ané, 1997

L'ordination du diacre est plus solennelle. Il doit faire une profession de foi et la signer avant de pénétrer dans le sanctuaire. L'évêque lui impose les mains, puis le met sous sa chape et lui frotte la tête, le dos et les épaules, en récitant des prières. Le prêtre est ordonné par l'imposition des mains, sans onctions. Il ne concélébre pas avec l'évêque. Celui-ci le présente aux fidèles à la fin de la messe et on vient baiser la main du nouveau prêtre et le livre des Évangiles qu'il tient. C'est le patriarche qui consacre les évêques.

1.1.5.2 L'Église jacobite ou dissidente¹⁵

L'Église jacobite de Syrie est née d'un schisme plutôt que d'une hérésie, au milieu du V^e siècle. Le concile de Chalcédoine (451) ayant condamné les erreurs d'Eutychès relativement à l'union des deux natures dans la personne de Notre-Seigneur, de la plupart des clercs et des fidèles, en Syrie comme en Egypte, refusèrent d'accepter la sentence des Pères parce qu'ils y voyaient à tort la condamnation de saint Cyrille. Ils s'en tinrent à la formule de ce docteur qui, imprécise par elle-même, peut fort bien cependant recevoir une interprétation catholique. Ils n'étaient donc monophysites qu'en paroles et repoussaient les erreurs d'Eutychès avec autant d'ardeur que les plus purs orthodoxes. Les moines dirigeaient le mouvement d'opposition au concile, qui était au moins autant national que religieux. De 451 à 518, il y eut tour à tour sur le siège d'Antioche des patriarches catholiques et des patriarches monophysites, suivant que les empereurs de Constantinople se montraient favorables ou hostiles aux décisions de Chalcédoine. Le plus célèbre des titulaires fut Sévère d'Antioche, le théologien du parti, qui lui donna une puissante impulsion et dont les doctrines ne ressemblent en rien aux extravagances d'Eutychès.

La situation changea en 518, à l'avènement de l'empereur Justin, qui se prononça nettement contre toutes les formes du monophysisme. Son neveu Justinien (527-561) alla plus loin. Il prit une mesure radicale en faisant arrêter et emprisonner dans des couvents les évêques suspects de la Syrie et de l'Egypte. C'était à bref délai la fin du schisme. Malheureusement, l'impératrice Théodora vint au secours des monophysites en cédant aux instances de Harith ibn Djabalāh, roi des Arabes ghassanides au service de l'empire byzantin, qui lui demandait des évêques de la secte. Deux moines, Théodore et Jacques Zanzalos ou Baradaï, réussirent à se faire donner la consécration épiscopale et s'intitulèrent, le premier, évêque de Bostra, avec juridiction sur l'Arabie et la Palestine ; l'autre, évêque d'Édesse, avec juridiction sur la Syrie, la Mésopotamie et l'Asie Mineure. Théodore disparut sans laisser de traces, mais Jacques Baradaï fut plus heureux. Pendant de longues années, il parcourut les immenses régions qui lui étaient assignées, sous les déguisements les plus divers, pour dépister la police impériale. Il fut le véritable chef de l'Église monophysite de Syrie. C'est de lui que ses partisans tirent le nom de jacobites, sous lequel ils se désignent volontiers. Ils font même dater la fondation de leur Église de 543, année où il reçut la consécration épiscopale. Pour assurer à la secte une hiérarchie, Jacques Baradaï réussit une seconde fois à trouver des prélats complaisants, puis les nouveaux évêques en consacrèrent d'autres à leur tour. La hiérarchie de l'Église jacobite fut calquée sur celle de l'Église officielle de Syrie par l'établissement d'évêques partout où il y en avait de catholiques.

Après quelques tiraillements, le nouveau patriarcat d'Antioche continua de s'organiser, surtout après la conquête de la Syrie par les Arabes. Les monophysites favorisèrent de tout leur pouvoir les entreprises des conquérants, afin de se débarrasser de la domination byzantine qui leur était devenue odieuse depuis longtemps. Pendant un bon nombre d'années, ils n'eurent qu'à se féliciter d'avoir suivi cette ligne de conduite, car ils furent tout-puissants à la cour des califes, tandis que les catholiques se voyaient durement traités, parce que les Arabes les accusaient d'être les alliés des Byzantins. Les monophysites usèrent plusieurs fois de leur crédit pour persécuter leurs adversaires religieux. Cependant, le patriarche n'avait pas de résidence fixe et habitait de préférence à Diarbékir ou au couvent de Barsoumas, près de

¹⁵ Extrait - pages 377 à 393 in *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, Père Raymond Janin, Réédition, Letouzey et Ané, 1997

Mélitène. Le patriarche Élie réussit à bâtir une église à Antioche au commencement du ix^e siècle, mais il n'obtint point la permission d'y établir son siège.

Bien qu'ils fussent favorisés par les princes arabes et qu'ils eussent de nombreux diocèses, les jacobites ne furent cependant jamais qu'une minorité, car une bonne partie de la population avait presque aussitôt adopté la religion des conquérants et il restait encore un certain nombre de catholiques. De plus, ils furent en proie à une multitude de schismes locaux que faisait naître presque chaque élection de patriarche. Les Grecs ayant reconquis une partie de la Syrie en 968, ils essayèrent vainement de ramener les monophysites à l'orthodoxie. Pour éviter les persécutions des Byzantins, le siège du patriarcat fut reporté, vers 1030, à Diarbékir, en dehors des frontières de l'empire. Michel le Syrien le fixa à Mardin, un siècle et demi plus tard. Pendant le XIII^e siècle, il y eut plusieurs tentatives d'union avec Rome, mais elles restèrent sans résultat. L'autorité du patriarche allait en s'affaiblissant, d'autant plus qu'il partageait le gouvernement de l'Église avec le *maphrian*, dignitaire analogue au catholique, qui exerçait une juridiction absolument indépendante sur les diocèses de Mésopotamie. En 1293, il y eut en même temps trois chefs dans l'Église jacobite, ayant chacun une partie des évêques et des fidèles. Cette situation dura près de deux cents ans. A partir du XVI^e siècle, l'histoire des monophysites de Syrie se résume à peu près tout entière dans les démarches qui aboutirent finalement à la constitution d'une Église catholique et dans les persécutions que les jacobites firent subir aux partisans de l'union avec Rome. Nous en reparlerons plus loin, à propos des Syriens catholiques.

Le patriarche voit se rétrécir de plus en plus le cercle autrefois si étendu de son influence. Le catholicisme fait de grands progrès parmi ses partisans, et l'on peut prévoir le jour où le patriarche jacobite deviendra un pasteur sans troupeau, à moins que lui-même ne fasse l'union avec Rome. L'Église qu'il gouverne n'est d'ailleurs plus que l'ombre de ce qu'elle a été jadis. Il semble cependant qu'il se produit un certain réveil, mais ce n'est pas toujours à l'avantage de la religion. En 1913-1914, les laïcs ont obtenu la création d'une Assemblée nationale qui doit participer au gouvernement de l'Église, comme cela se pratique dans presque toutes les Églises séparées.

Le patriarche actuel a fondé un séminaire et des écoles.

La science ecclésiastique fut pendant longtemps très développée chez les jacobites. Les plus célèbres de leurs auteurs sont Sévère d'Antioche, au VI^e siècle ; Denys-Bar-Salibi, évêque de Diarbékir, mort en 1171, et Grégoire Abou'l Faradj, plus connu sous le nom de Bar-Hébraeus, historien, philosophe et théologien, mort en 1286. Aujourd'hui, on n'étudie plus guère chez les jacobites que dans les couvents de la province de Mossoul, encore s'y occupe-t-on à peu près uniquement des questions bibliques. C'est dans ces monastères que se forment les adversaires les plus acharnés de l'union.

1.1.5.2.1 Divergences dogmatiques

La principale erreur des jacobites porte sur l'union des deux natures en Notre-Seigneur. Les premiers docteurs n'étaient monophysites qu'en paroles, leur formule empruntée à saint Cyrille s'expliquant parfaitement dans un sens catholique. Actuellement, les jacobites répètent la même formule, sans la comprendre, le plus souvent. Il en est cependant qui affirment que la nature humaine a été absorbée par la nature divine, mais ils sont incapables d'expliquer comment, ou de répondre aux objections que soulève cette doctrine. On ne sait donc pas jusqu'à quel point ils méritent l'épithète de monophysites qu'on leur donne ordinairement.

Jusqu'au XIII^e siècle au moins, les auteurs jacobites ont enseigné que la transsubstantiation s'opère au moment où le prêtre prononce les paroles de l'institution. Depuis lors, ils ont quelque peu varié, car ils font intervenir l'action du Saint-Esprit au moment de la prière de l'épiclese.

Pour les fins dernières, les jacobites ont certainement subi l'influence des Grecs. D'après eux, les âmes vont dans les régions lumineuses ou dans les régions ténébreuses, suivant qu'elles sont justes ou pécheresses ; les bienheureux ne seront admis à la contemplation de

Dieu qu'après le jugement dernier. Ils nient l'existence du purgatoire, ce qui ne les empêche pas de prier fréquemment pour les morts.

Ils rejettent évidemment l'autorité du pape et sont partisans des Églises nationales qui ont toutes un chef commun, Jésus-Christ.

1.1.5.2 Hiérarchie ecclésiastique.

Les jacobites distinguent onze degrés dans la hiérarchie ecclésiastique : ceux de chantre, de lecteur, de sous-diacre, de diacre, d'archidiacre, de prêtre, de chorévêque, de périodeute, d'évêque, de métropolitain et de patriarche. Les chantres, les lecteurs et les sous-diacres sont considérés comme ayant reçu les ordres mineurs ; le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat sont les seuls ordres majeurs. Quant aux chorévêques et périodeutes, leurs fonctions, fixées par l'évêque, comportent une ordination spéciale. L'archidiacre joue le rôle de vicaire général et veille à la tenue du clergé ; le chorévêque correspond à la fois à l'abbé mitré et à l'archiprêtre ou doyen de la hiérarchie latine ; le périodeute est un prêtre chargé de la visite des paroisses.

Patriarche

C'est le synode des archevêques et évêques qui le choisit. L'élection devait être précédée d'une retraite au monastère de Zapharan. Elle durait théoriquement quarante jours. Chacun des prélats est tenu de consulter ses fidèles pour fixer son choix. S'il ne peut venir à l'élection, il fait connaître son candidat au synode et y joint le rapport de ses diocésains. Après l'élection on devait présenter au ministère des Cultes, par l'entremise du représentant patriarcal à Constantinople, les trois archevêques ou évêques qui avaient eu le plus de voix. Le gouvernement faisait faire une enquête locale sur la conduite extérieure du premier des candidats. Si celui-ci n'était pas agréé, le choix des Cultes se portait sur le second ou sur le troisième, après nouvelle enquête. En fait, l'élu était ordinairement celui qui avait pu payer la plus forte somme. Comme les Syriens vivent presque tous en dehors de la Turquie, cette procédure est devenue caduque. Le patriarche résidant à Homs, il doit être reconnu par le gouvernement de Damas.

Aujourd'hui, on ne choisit jamais qu'un évêque, et le plus souvent le maphrian. Nous parlerons de ce dignitaire un peu plus loin. C'est l'évêque le plus ancien ou le maphrian qui procède à l'intronisation du chef de l'Église jacobite en présence de tous les évêques. Quand ceux-ci l'ont acclamé comme le « père commun de toute l'Église et le père des pères », l'élu fait une profession de foi solennelle suivie de prières et de la prestation du serment de fidélité. Il n'y a pas de consécration spéciale, le patriarche étant déjà évêque.

Le chef de l'Église jacobite a juridiction sur tous les Syriens monophysites de la Syrie, de la Mésopotamie et du Kurdistan. Il exerce aussi une certaine suzeraineté sur les chrétiens jacobites du Malabar, dont nous traiterons plus loin. Seul il a le droit de nommer le maphrian, les métropolitains et les évêques, de les transférer, de les consacrer et de les déposer. C'est également lui qui consacre le *myron* ou saint Chrême. Avant de faire aucun acte de juridiction, il devait jadis avoir reçu du sultan le bérat qui le proclamait officiellement chef de son Église. Comme à tous les autres patriarches de l'empire ottoman, ce bérat lui reconnaissait aussi la juridiction civile sur ses fidèles.

Le titre qu'on lui décerne d'habitude est celui de « patriarche de la ville de Dieu Antioche ». Dans les pièces officielles, il s'appelle lui-même « patriarche d'Antioche, la ville de Dieu, et des provinces d'Orient » (on entend par là les provinces qui formaient le gouvernement dit de l'Orient).

Depuis 878, il change de nom dès qu'il est élu ; actuellement il s'appelle toujours Ignace, en souvenir de saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr ; il en est ainsi depuis 1293. Ses ornements distinctifs sont les mêmes que ceux de tous les évêques syriens, plus une coiffure spéciale, sorte de mitre ou de tiare.

La résidence patriarcale a beaucoup varié au cours des siècles, le plus souvent à cause des vicissitudes politiques. Ce fut tour à tour Amida (Diarbékir), le couvent de Barsoumas, près de Mélitène, Mardin, le couvent de Deir-Zapharan, près de Mardin, Mossoul. Il a fini par se fixer à Homs, en Syrie, en 1932.

Il doit toujours avoir auprès de lui deux évêques. Pour faire un voyage, soit en Europe, soit au Malabar, il faut qu'il ait le consentement de tous les archevêques et de l'Assemblée nationale, sauf dans certains cas urgents et extraordinaires. S'il se trouve hors de sa résidence, il lui suffit alors du consentement de quelques notables du diocèse ou de la paroisse où il se trouve.

Le patriarche peut être destitué pour plusieurs motifs religieux ou civils. Il doit toujours porter une petite calotte blanche ou noire (*phyra*) sous son capuchon, sans quoi il est censé perdre non seulement sa consécration épiscopale, mais encore son onction sacerdotale. Sont également soumis à cette loi les archevêques, les évêques et les prêtres. Le patriarche peut destituer les prélats et les simples clercs pour des raisons religieuses ou civiles.

Maphrian

Aussitôt après le patriarche vient le maphrian, dont la dignité est tout à fait particulière à l'Église jacobite de Syrie. Primitivement, c'était un métropolitain qui avait juridiction sur une douzaine de diocèses d'Arabie et de Perse, une soixantaine plus tard, qu'il gouvernait comme délégué du patriarche, mais sans que celui-ci pût jamais intervenir. Il pouvait nommer, consacrer, transférer, déposer les évêques de sa juridiction, absolument comme le patriarche pour le reste de l'Église jacobite ; il avait même le droit de consacrer le saint Chrême. Les événements politiques ou religieux qui ont amené la décadence complète de l'Église monophysite de Syrie ont aussi fait disparaître les privilèges du maphrian. Aujourd'hui, c'est un titre purement honorifique. Le métropolitain qui le porte s'appelle « maphrian et catholicos de l'Orient » ; il fait fonction de vicaire patriarcal.

Métropolitains et évêques.

Le titre de métropolitain (*métropolitano, moutran*) est de même purement honorifique et ne donne aucune autorité particulière. Le métropolitain et l'évêque ont les mêmes pouvoirs. D'après les canons, l'un et l'autre doivent être dignes, pieux, instruits et avoir pratiqué pendant quelque temps la vie monastique. Actuellement, on ne choisit plus que des moines qui n'ont jamais été mariés. C'est le patriarche qui consacre les évêques et les métropolitains, assisté de deux ou trois prélats. Après que le candidat a fait sa profession de foi, on lui place le livre des Évangiles sur la tête et on le revêt des insignes de sa dignité, puis le patriarche lui impose les mains en disant : *Est ordonné dans la sainte Église de N... l'évêque (ou le métropolitain) de la sainte Église de N...*

L'évêque ne doit pas quitter son diocèse ; il ne peut pas ordonner son frère ou un autre de ses proches parents sous peine d'excommunication, ni faire une ordination dans un autre diocèse que le sien, ni accepter aux ordres un candidat qui n'est pas de ses fidèles. Sa vie est une abstinence perpétuelle, puisqu'il lui est absolument interdit de manger de la viande.

D'une façon générale, les évêques jacobites sont fort peu instruits et ne connaissent guère que les Saintes Écritures et les livres nécessaires au culte. Ils ne prêchent à peu près jamais, le plus souvent parce qu'ils en sont incapables. Quant aux visites pastorales, ils n'en font pas, sinon à l'occasion d'une ordination ou de la consécration d'une église, ou bien pour réunir les collectes des fidèles.

1.1.5.2.3 Diocèses

L'Église jacobite de Syrie compta, au temps de sa plus grande splendeur, jusqu'à 20 métropolitains et 103 évêques. A la fin du XVI^e siècle, on ne trouvait déjà plus que 20 diocèses. Aujourd'hui, il y a 7 métropolitains et 2 évêques, encore tous n'exercent-ils pas de juridiction. Les métropolitains sont : 1^o le maphrian, qui est en même temps métropolitain de Jérusalem ; il réside habituellement auprès du patriarche et administre son diocèse par l'intermédiaire d'un prélat établi à Jérusalem ; 2^o le métropolitain de Mossoul ; 3^o celui du couvent de Chekh-Matti, près de Mossoul ; il en est aussi l'abbé ; 4^o celui de Djéziréh ; 5^o celui d'Alep. Les deux autres métropolitains appelés *tibéloyé* ou universels, parce qu'ils n'ont aucun diocèse déterminé, vivent auprès du patriarche. Il y a deux évêques dans les couvents du Djebel-Tôr

1.1.5.2.4 Clergé séculier

Pour être sous-diacre, il faut avoir au moins dix ans et pouvoir lire le psautier. On peut être diacre à vingt-cinq ans, prêtre à trente, évêque à trente-cinq. En fait, les canons sont souvent violés, et il n'est pas rare de trouver des diacres et des prêtres beaucoup plus jeunes. Ni le prêtre ni le diacre ne peuvent se marier après leur ordination, ou bien alors ils doivent rentrer dans le rang des fidèles, mais leur mariage est valide.

Il n'existe encore qu'un seul séminaire. Toute la formation du clergé a consisté, pendant un certain temps, à apprendre à lire le rituel dans un couvent. Encore les prêtres ont-ils parfois une connaissance très insuffisante de leurs fonctions ; ils se considèrent comme de simples fonctionnaires attachés au service des églises et chargés de présider l'office, de dire la messe de temps en temps et d'administrer les sacrements. Ils ne se préoccupent ni de l'enseignement du catéchisme ni de la prédication, deux choses dont ils sont absolument incapables et auxquelles ils ne songent même pas. Leur situation matérielle ne leur permet pas d'ailleurs de montrer beaucoup de zèle. Chargés de famille et obligés de travailler pour vivre, ils ne reçoivent des fidèles, qui sont eux-mêmes très pauvres, que des rétributions insignifiantes. Leur costume est à peu près le même que celui des prêtres grecs, y compris la coiffure ; ils ne portent cependant jamais les cheveux longs.

1.1.5.2.5 Clergé régulier

La vie religieuse fut jadis très florissante en Syrie, même longtemps après le schisme. C'est ainsi que saint Siméon Stylite eut des imitateurs jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Les jacobites possèdent encore un grand nombre de monastères, mais ils sont presque tous en ruines.

Au bout d'un an de postulat, le candidat à la vie religieuse reçoit la tonsure (*souphora*) et l'habit religieux composé d'une robe de laine noire (*bouthino*), d'une ceinture en cuir (*zounoro*), d'un capuchon (*bonsitho*) qui tient lieu de coiffure et d'un manteau (*betcha-dio-goulo*). Les simples moines couchent par terre ou sur une natte. Ils ont la tête entièrement rasée, ne mangent jamais de viande et ne boivent du vin que lorsqu'ils sont malades. Pendant les cinq Carêmes, ils s'abstiennent de laitage, d'huile et de poisson.

Chaque monastère est gouverné par un abbé (*rabbān*) élu par les moines et consacré par l'évêque ou le métropolitain dans le diocèse duquel se trouve le couvent. La cérémonie consiste principalement dans l'imposition des mains. L'abbé a le gouvernement complet de son monastère, c'est lui qui distribue les divers emplois de la maison. Seul il a un lit, mais il ne doit point se déshabiller pour dormir.

Des nombreux monastères qu'ils possédaient jadis, les jacobites n'en ont conservé qu'une dizaine. Ils ont perdu celui de Deir-Zapharan, à 4 km au nord de Mardin, où résidaient le patriarche, le maphrian et plusieurs évêques. Il leur reste celui de Mar Mattaï, sur le

mont Makloub, dans les environs de Mossoul. Quant aux deux de Midiat et de Ba-Sabrina, dans le district de Tour-Abdin, qui servaient de résidence aux trois évêques de la région, c'est tout ce qui reste des 70 anciens monastères du Djebel-Tôr. On trouve encore le couvent d'Amar et celui d'Esseïdé, dans le village de Kasr Marbaba, où l'on vient enterrer les morts de cinq journées de marche ; celui de Mar Melki (Saint-Mélèce), où l'on apporte les épileptiques ; enfin celui de Saint-Jean-Marc à Jérusalem. Les moines de ce couvent desservent aussi la petite chapelle obscure que les jacobites possèdent derrière le tombeau de Notre-Seigneur, dans la basilique du Saint-Sépulcre.

1.1.5.2.6 Fidèles

On estime actuellement à 70 000 le nombre des Syriens jacobites. Ils habitent la Syrie, la Mésopotamie et le Liban ; ils parlent l'arabe, le kurde, l'arménien ou le syriaque, suivant les régions. Quant à ceux des Indes qui reconnaissent l'autorité du patriarche, nous en reparlerons plus loin. Dans l'ensemble, les jacobites sont pauvres et souvent très ignorants, bien qu'ils possèdent quelques écoles. Ils montrent un profond attachement à leur religion, pratiquent le jeûne très rigoureusement et se convertiraient en plus grand nombre si l'on pouvait développer les missions qui existent parmi eux.

1.1.5.3 Les Jacobites du Malabar

Au XVII^e siècle, les chrétiens du Malabar (sud-ouest de l'Inde) qui abandonnèrent l'Église catholique se mirent sous la juridiction du patriarche syrien d'Antioche. Pour plus de clarté, nous parlerons d'eux au chapitre consacré aux Églises de rite chaldéen (p. 440).

1.1.5.4 L'Église syrienne catholique

Les catholiques qui suivent le rite syrien pur sont d'anciens jacobites revenus à l'unité romaine, surtout depuis le XVIII^e siècle. Ils constituent une Église qui possède un patriarche et des évêques. Elle s'intitule simplement Église syrienne sans aucun autre qualificatif.

Il y eut quelques timides essais d'union avec Rome pendant les Croisades, puis à diverses reprises, en 1444, à la suite du concile de Florence, et au XVI^e siècle. C'est au XVII^e siècle seulement que les démarches aboutirent enfin à la formation d'une Église catholique. Vers le milieu de ce siècle, les missionnaires Capucins parvinrent à ramener à la vraie foi la plus grande partie des jacobites d'Alep. On leur donna pour évêque un ancien élève de la Propagande, André Akhidjan, qui devint patriarche en 1662. Pour enrayer le mouvement d'union à Rome qui se généralisait de plus en plus, les schismatiques recoururent à la violence ; avec la connivence des autorités turques, ils s'emparèrent de l'église d'Alep et persécutèrent de mille manières les catholiques.

André Akhidjan se préoccupait de trouver un successeur partisan de l'union. Comme il ne voyait pas de candidat assez capable chez les catholiques, il sonda l'évêque de Jérusalem, nommé Pierre, fort bien disposé en faveur de Rome, et qui voyageait alors en Mésopotamie. Pierre accepta, vers 1678, mais il tarda à se rendre à Alep, ce qui permit aux jacobites de faire venir l'antipatriarche qui s'empara de la place. Il y eut dès lors lutte continuelle entre le pasteur légitime et son compétiteur, Abd-ul-Messih. Déposé deux fois par les schismatiques, Pierre se rendit à Rome pour y réclamer l'intervention du pape. Le résultat de ses démarches fut que l'empereur d'Allemagne, dans un traité passé avec les Turcs, obtint son rétablissement en 1700. Mais la persécution recommença quelques mois plus tard. Le patriarche, un archevêque et dix prêtres furent envoyés à Adana et jetés en prison (novembre 1701). Les deux premiers y moururent en 1706, les autres avaient été remis en liberté deux ans plus tôt. Les violences exercées par les jacobites avaient été si fortes que l'Église syrienne catholique fut presque totalement détruite et resta sans patriarche de 1706 à 1783.

A cette dernière date, le patriarcat fut rétabli, non plus avec le titre d'Alep, mais avec celui d'Antioche. L'archevêque d'Alep, Michel Jaroué, catholique de cœur, fut désigné par le patriarche jacobite mourant pour son successeur légitime (1783). Il se hâta de gagner la ville de Mardin, siège du patriarcat schismatique, attira à son parti quatre évêques et un archevêque et se fit reconnaître par eux comme patriarche d'Antioche. Il demanda ensuite la confirmation à Rome, avant de réclamer de la Porte le *bérat* ou diplôme d'investiture. Ces

délais causèrent sa perte. Les jacobites, un instant décontenancés, se ressaisirent bientôt et nommèrent un autre patriarche qui se rendit en hâte à Constantinople, d'où il revint avec tous les pouvoirs nécessaires. Jaroué, poursuivi par son adversaire, n'échappa à la mort qu'au prix de mille dangers. Il s'enfuit d'abord à Bagdad, puis au mont Liban, où il trouva un asile assuré auprès des Maronites indépendants. Il y jeta les fondements du célèbre monastère de Charfé, où il établit le siège patriarcal. Lorsqu'il mourut, en 1801, le nombre des catholiques avait augmenté et l'Église syrienne se trouvait reconstituée.

En 1830, la Porte accorda le firman qui consacrait définitivement la séparation civile et religieuse d'avec les jacobites. Toutefois, le patriarche catholique ne fut reconnu comme chef civil de ses fidèles qu'en 1843. En 1831, le patriarche Jaroué (1820-1853) transporta sa résidence de Charfé à Alep. La conversion de cinq évêques jacobites influents suscita alors un mouvement de retour vers le catholicisme et aussi des persécutions violentes de la part des schismatiques et des musulmans. Le successeur de Jaroué établit le siège patriarcal à Mardin, au milieu des populations jacobites, qu'il pouvait ainsi atteindre plus facilement. Pour suppléer au manque de prêtres, Mgr Chelhât réorganisa vers 1880, la congrégation des Frères de Saint-Éphrem, qui a malheureusement été massacrée par les Turcs en 1916-1917. Les conversions d'évêques jacobites se sont reproduites à plusieurs reprises, notamment en 1913. Cependant, ce n'est pas tant sur eux qu'il y a lieu de compter que sur les fidèles jacobites qui reviennent plus sincèrement à l'union. Le patriarche Éphrem-Ignace Rahmani (1898-1929) s'est fait connaître en Europe par ses travaux d'érudition. Il mourut le 7 mai 1929 et fut remplacé par Mgr Tappouni qui a été créé cardinal le 16 décembre 1935.

L'Église syrienne catholique a été durement éprouvée par la persécution turque (1915-1922). Plusieurs diocèses ont disparu et les fidèles survivants ont quitté un pays devenu inhospitalier.

1.1.5.4.1 Hiérarchie ecclésiastique

Patriarche.

En vertu du concile de Charfé (1888), le patriarche est élu par le synode des évêques réunis sous la présidence d'un métropolitain. Le nouvel élu est intronisé immédiatement et sacré le dimanche suivant. Il doit, en prenant possession de son siège, faire la profession de foi solennelle imposée par Urbain VIII aux Orientaux et promettre obéissance au pape. Rome lui reconnaît la dignité patriarcale en lui envoyant le pallium. Il s'intitule « patriarche d'Antioche pour les Syriens ». Sa juridiction s'étend sur tous les Syriens catholiques de l'ancien empire ottoman et de l'Égypte. Il communique avec la Congrégation *Pro Ecclesia orientali* par l'intermédiaire de son procureur près le Saint-Siège. Seul, il a le droit de consacrer le saint Chrême pour toute son Église. En vertu du bérat que le sultan lui envoyait pour le reconnaître officiellement comme chef de son Église, il administrait ses fidèles au point de vue civil, au même titre que les autres patriarches. Le gouvernement d'Ankara a supprimé ce droit. Depuis 1854, le patriarche résidait à Mardin. Mgr Rahmani se fixa à Beyrouth, où se trouve encore le siège du patriarcat.

Évêques.

Les archevêques et évêques sont élus par le clergé et les fidèles des diocèses à pourvoir. Seuls, les évêques sans diocèse sont choisis directement par le patriarche sans aucune intervention du clergé ou du peuple. Quant aux chorévêques, ils reçoivent ce titre honorifique de leur évêque, en récompense de leurs travaux apostoliques. Ils ont droit au violet dans leur diocèse ; de plus, ils peuvent porter la croix et l'anneau avec une permission spéciale de leur évêque.

1.1.5.4.2 Diocèses

Malgré le nombre restreint de ses fidèles, l'Église syrienne catholique ne comptait pas moins de six archevêchés et de quatre évêchés en 1914. Les premiers étaient ceux de Mossoul, de Bagdad, de Damas, d'Alep, d'Émèse (Homs) et de Djézireh. Les évêchés étaient : Beyrouth et Tripoli, Amida (Diarbékir), Édesse (Orfa) et Nabik (au nord de Damas). Il y avait aussi quatre vicariats patriarcaux à Viranchéhir, Sévérek, Adana et

Alexandrie (Egypte). Les graves événements survenus depuis 1914 ont complètement changé cette organisation. Il n'existe plus que deux métropoles (Damas et Mossoul), deux archevêchés (Alep et Bagdad), quatre évêchés (Homs, Djézireh, Le Caire et Beyrouth) et trois vicariats patriarcaux (Mardin, Jérusalem et Constantinople).

1.1.5.4.3 Clergé séculier

Il existe, depuis 1801, un séminaire patriarcal à Charfé, dans le Liban, pour la formation du clergé séculier. Cet établissement avait subi tant de vicissitudes qu'il n'avait pas rendu beaucoup de services. Réorganisé en 1930 sous la direction des Pères Bénédictins de La Pierre-qui-Vire, il compta 20 élèves en philosophie et théologie. La maison que les mêmes Bénédictins avaient fondée sur le mont des Oliviers en 1903 est devenue petit séminaire (50 élèves). Les deux établissements sont actuellement à Charfé. Jusqu'en 1952 ils ont fourni 49 prêtres au patriarcat. A cette date la direction en a été confiée aux Assomptionnistes de la province de Hollande. Les Pères Dominicains élèvent une dizaine de jeunes gens dans leur séminaire syro-chaldéen de Mossoul. Depuis sa fondation (1882) à juin 1913, cet établissement avait donné à l'Église syrienne catholique un évêque et 26 prêtres. Les Pères Jésuites de Beyrouth et les Pères Capucins de Constantinople ont formé quelques prêtres syriens catholiques. D'autres ont étudié à Rome.

Tant d'institutions diverses ont réussi à donner à l'Église syrienne catholique nombre de prêtres instruits que les décisions du synode de Charfé (1888) maintiennent dans leurs bonnes dispositions. Le célibat est obligatoire depuis ce synode, mais le patriarche peut accorder des dispenses. L'obligation de l'office existe également depuis 1888. La situation matérielle du clergé est quelquefois pénible, surtout dans les campagnes, et les ressources manquent pour développer les missions auprès des jacobites. Les circonstances semblent cependant favorables à cet apostolat.

1.1.5.4.4 Congrégations religieuses

La congrégation des Frères de Saint-Éphrem, réformée vers 1888, a été dispersée pendant la guerre de 1914. Il n'y a plus que quelques prêtres employés au ministère dans le diocèse de Mardin. Le couvent de Charfé renferme le séminaire patriarcal et une imprimerie. Près de Mossoul se trouve le monastère de Mar Benham, qui dépend directement du patriarche; ses 22 moines, Pères et Frères, forment une congrégation à part, qui n'est pas encore approuvée. Mgr Rahmani a essayé de ressusciter la vie religieuse parmi les femmes et fondé à Beyrouth les religieuses de Saint-Éphrem tenues à l'office au chœur, mais cette institution a disparu pendant la première guerre mondiale.

1.1.5.4.5 Fidèles

Les Syriens catholiques sont à peu près 70 000 dans l'étendue du patriarcat, 8 000 aux États-Unis et 10 000 en d'autres pays (France, Canada, Amérique du Sud, Australie, etc.). Suivant les régions qu'ils habitent, Syrie, Mésopotamie, Kurdistan, ils parlent l'arabe, le syriaque, le kurde ou l'arménien. Ils ne possèdent encore qu'une cinquantaine d'écoles avec 3 000 élèves; ils comptent sur les nombreux établissements scolaires organisés par les missionnaires latins des deux sexes, en Syrie et en Mésopotamie. Ils se montrent généralement fidèles à leurs devoirs religieux. L'introduction des pratiques de dévotions latines, telles que le chapelet, le scapulaire du Mont-Carmel, la bénédiction du Saint Sacrement, le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, le chemin de croix, les neuvaines, etc., produit les meilleurs résultats.

1.1.5.4.6 Les Syriens catholiques du Malabar

Le rite syrien pénétra au Malabar vers le milieu du XVII^e siècle quand les dissidents se mirent sous la juridiction du patriarche d'Antioche (voir plus

loin, p. 440). Dès le XIX^e siècle, les jacobites sentirent le besoin de se rapprocher de l'Église catholique. Toutefois le mouvement ne donna des résultats sérieux qu'à partir de 1925. Vers 1913, un prêtre jacobite, le P. Ghiverghis (Georges), fonda une fraternité d'hommes sous le nom d'Imitation du Christ, et une autre de femmes (1915). Devenu évêque (1925), puis métropolitain (1928), sous le nom de Mar Ivanios, il pressa ses collègues de s'unir à Rome. Le Saint-Siège accepta que les nouveaux catholiques gardent leur rite et leur hiérarchie. Mar Ivanios et un de ses disciples, Mar Téofilos, firent l'union (20 septembre 1930). Depuis lors, les retours se multiplient, malgré les persécutions des jacobites. Les Syriens du Malabar ont à leur tête un métropolitain à Trivandrum et un évêque à Tiruvalla. Ils sont 76 700 (fin 1952), avec 244 églises, 19 chapelles, 178 prêtres. La fraternité de l'Imitation du Christ compte 4 maisons, 18 prêtres, 4 frères et 12 novices. Les tertiaires réguliers du Carmel sont au nombre de 13 prêtres en 2 maisons. Les sœurs de l'Imitation du Christ possèdent 10 maisons, avec 92 sœurs et 7 novices ; elles tiennent des écoles. Les Filles de Marie enseignent le catéchisme (7 maisons, 67 sœurs et 7 novices).

Il se publie trois journaux, dont un hebdomadaire et deux mensuels, au tirage total de 10 000 exemplaires.

Il existe un petit séminaire à Trivandrum. Une trentaine de scolastiques étudient la philosophie et la théologie au séminaire pontifical d'Alwaye.

Les catholiques de rite syrien du Malabar sont appelés *Malankars* pour les distinguer de leurs compatriotes catholiques de rite chaldéen.

1.1.5.5 Bibliographie

E. RENAUDOT, *Liturgiarum orientalium collectio*, 2 vol., Paris, 1712. — H. DENZINGER, *Ritus Orientalium*, 2 vol., Wurzburg, 1863-1864. — A. FORTESCUE, *Syrian Rite (West)*, dans *The catholic Encyclopedia*, New York, t. XIV, p. 417-419. — J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca orientalis*, 4 vol., Rome, 1719-1728. — S. VAILHE, art. *Antioche* (patriarcats syrien jacobite et syrien catholique), dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t.I, col. 1425-1433. — I. ZIADE, art. *Syriennes (Églises)*, *ibid.*, t. XIV, p. 3017-3088. — Pour le Malabar : A. BROU, Bulletin des Missions, dans *Études*, 1931, p. 468-486. Constitution *Christo pastorum principi*, du 11 juin 1932. — E. card. TISSERANT, art. *Syro-malabare (Église)*, dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XIV, col. 3146-3149. — *Documentation catholique*, n. 1207 du 4 sept. 1955, à l'occasion du 25^e anniversaire du mouvement de réunion.

1.1.6 Brève introduction à l'Église copte et à ses rites, en particulier pour le sacrement de l'ordre et l'épiscopat.

AVERTISSEMENT

CE CHAPITRE 1.1.6 CONSACRE A L'EGLISE COPTE SERA COMPLETE DANS LA DEUXIEME VERSION (A PARAITRE)

1.1.7 Situation des Eglises orientales en 2006¹⁶

Abréviations : arch. : archevêque ; Égl. : Église ; év. : évêque.

1.1.7.1 Eglises orientales catholiques

1.1.7.1.1 Rites d'Antioche-Jérusalem. En syriaque occidental

(dialecte araméen d'Édesse-Nisibis, dit occidental). Fin IV^e-début V^e s. Au V^e s., les anaphores de St Jacques le Mineur et celles des 12 apôtres prirent leurs formes définitives. Les Byzantins utilisent la 1^{re} le 23-10. La 2^e fut adaptée et est attribuée à St Jean Chrysostome. **Églises séparées monophysites syriaques** (voir p. 675 b). **Égl. catholiques : patriarcat d'Antioche des Syriaques** [rallié à Rome en 1662 ; résidence actuelle Beyrouth ; patriarche : Ignatios Boutros VIII (Boutros Abdel-Ahad. né 1930) depuis 16-2-2001 ; en dépendent 3 vicaires patriarcaux (Jérusalem, Liban, Turquie), 2 arch. irakiens (Baghdad, Mossoul), 2 métropolitains syriens (Damas, Homs), 2 arch. syriens (Alep, Hassaké-Nisibe), 1 év. égyptien (Le Caire)]. Fidèles: 100 000 à 200 000. **France** : Égl. syriaque St-Éphrem 17, rue des Carmes 75005 Paris. 150 000 fidèles. **Inde : catholiques : Égl. métropolitaine de Trivandrum des Syro-Malankars** [Inde, Kerala (fondée 1930 par Mar Ivanios)]. Archidiocèse de Trivandrum : Mgr Cyril Mar Basélios, Malancharuvil (6-11-1995), arch. Diocèses suffragants : Tiruvalla, Bathery et Marthandom. Ordres religieux: Imitation du Christ (fondé 1919, rallié à Rome 1930) ; monastère de la Montagne-de-la-Croix créé 1958 par un bénédictin et un trappiste français : vie des ashrams hindous avec office de rite syrien.

1.1.7.1.2 Église maronite de rite syriaque antiochien.

Liturgie de l'Église syriaque mère. Subit l'influence latine à partir du xiii^e s. Pratiquée par les maronites, disciples de saint Maroun (V^e s.) restés catholiques après la crise monophysite. Patriarche « d'Antioche et de tout l'Orient » : depuis 19-4-1986, Nasrallah Pierre Sfeir (né 1920). Résidence : Bkerké (Liban) ; 23 archevêchés ou évêchés (Liban 10, Syrie 3, USA 2, Terre sainte 1, Chypre 1, Egypte 1, Brésil 1, Australie 1, Canada 1, Argentine 1, Mexique 1). Vicariat en France : Notre-Dame-du-Liban, 15-17, rue d'Ulm. 75005 Paris. Fidèles: plus de 4 millions (dont 25 % au Liban).

1.1.7.1.3 Rite chaldéen. En syriaque oriental

[dialecte araméen d'Édesse-Nisibis, dit oriental (*chaldéen* a été longtemps, pour les linguistes, synonyme d'« araméen »)]. Évangélisation de la Mésopotamie par l'apôtre Thomas et ses compagnons Addaï et Mari, qui ont créé la liturgie eucharistique ; modifié en 410, puis 650, après la coupure avec les Églises d'Antioche et d'Alexandrie ; viii^e-xiv^e s. : répandu de l'Arabie à la Chine par les missionnaires nestoriens (chrétienté la plus importante après l'Occident) ; diminué par les persécutions musulmanes. Commun aux **Eglises séparées « nestoriennes »** ou « **assyriennes** » (voir p. 675 b) et aux **catholiques du patriarcat de Babylone**. Créé en 1551 à Diarbékir (Turquie). *Fidèles*: 550 000 en Irak, 150 000 à l'étranger ; *siège actuel*: Baghdad ; *patriarche* : 1989 (21-5) Raphaël I^{er} Bidawid (17-4-1922/7-7-2003), 2003 (3-12) Emmanuel III (Karim Delly, né 1927 à Telkaïf, élu à Rome par un synode extraordinaire de 22 év. chaldéens réunis du 19-8 au 2-9-2003 et qui n'avaient pas réussi à s'accorder après 15 jet 54 séances de scrutin) ; Iraq 10 diocèses ; Iran 4 ; Liban 1 ; Syrie 1 ; Turquie 1 (archevêché de Diarbékir) ; 2 vicariats patriarcaux : Jérusalem et Paris (égl. N.-D.-de-Chaldée, 13-15, rue Pajol, 75018 Paris), 1 exarchat : USA (Southfield, Michigan). **En malayalam** (depuis Vatican II) : liturgie des *Indiens chrétiens « syro-malabars »*, commune à plusieurs Égl. séparées et aux catholiques des archevêchés de Changanacherry et d'Ernakulam (avec certains rites romains adoptés depuis 1599). En février 1986, Jean-Paul II a béatifié 2 membres de cette Église : Kyriakos Elias Chavos et

¹⁶ Extrait du QUID 2006 – page 674 et 675- Article *Eglises orientales catholiques*, Edition Robert Laffont2005

mère Alphonsa. *Fidèles en France* : 3 500 [régions parisienne : 2 000 (500 arrivés de Turquie en 1983) et marseillaise : 130 familles].

1.1.7.1.4 Église syro-malabare.

Fondée en 72 par l'apôtre Thomas. 1599 latinisée par les Portugais. 1919 retrouve son origine « orientale » et son rite chaldéen. 1923 établissement d'une hiérarchie. 1962 mission à Chanda (nord de l'Inde). « Arch. majeur » (siège à Ernakulam ; en dépendent : 3 métropoles et 20 évêchés) : Varkey Vithayathil (23-12-1999), cardinal le 21-2-2001. Catholiques : 3 048 888 dont 2 898 000 sous la juridiction de leurs évêques et 150 000 sous celle d'évêques latins. 2 200 prêtres diocésains, 1 500 prêtres religieux, 21 000 religieuses. Principales congrégations et, entre parenthèses, nombre de religieuses : mères du Carmel (5013), clarisses franciscaines (5 549), sœurs de l'adoration du St-Sacrement (3 455), Sacré-Cœur (2 690).

1.1.7.1.5 Rite byzantin.

Pratiqué par 200 millions d'orthodoxes et, plus ou moins fidèlement, mêlé d'influences latines, par 8 ou 9 millions de catholiques issus, à l'origine, de l'orthodoxie. Dérive des rites de Jérusalem-Antioche. Liturgies eucharistiques principales dites de St-Jean Chrysostome et de St-Basile le Grand. **Patriarcat grec-melkite-catholique d'Antioche** (transféré à Damas au XIV^e s.). Siège épiscopal d'origine apostolique érigé en patriarcat au concile de Chalcedoine (451). Melkite signifie « royal », car il était celui des Grecs de Syrie, qui au viie s. ont refusé de rallier l'Égl. de Jacques Baradaï et sont restés fidèles au « roi » (l'empereur de Constantinople). **1724** scission en 2 branches (catholique, orthodoxe). Primitivement de langue syriaque et de rite antiochien, arabisé au viiie s., opte pour le rite byzantin au XII^e s. **1772** Rome étend la juridiction patriarcale aux Grecs catholiques résidant dans les patriarcats d'Alexandrie et de Jérusalem, c.-à-d. pratiquement tout le Proche-Orient arabe. Patriarche « d'Antioche et de tout l'Orient, d'Alexandrie et de Jérusalem » : depuis 29-11-2000, S.B. Gregorios III Lutfi Lahham (né 1936). Évêchés résidentiels Proche-Orient : 15, émigration 8 (2 USA, 1 Canada, 1 Brésil, 1 Australie, 1 Venezuela, 1 Mexique, 1 Argentine). En France: 2 paroisses. St-Nicolas-de-Myre [19, rue E.-Rostand, 13006 Marseille] (1821), St-Julien-le-Pauvre [79, rue Galande, 75005 Paris] (attribuée le 5-5-1889). En Belgique: 1 paroisse. **En G.-B. :** 1 paroisse à Londres. **En Hongrie :** exarchat catholique de Hajdudorog (Hongrie), fondé 1912. En Italie : 1 paroisse (Rome). **En Roumanie :** Egl. métropolitaine catholique de Fagaras d'Alba Julia [siège à Blaj, 4 diocèses (supprimés 1948-89 par les communistes)]. Arch. Lucian Muresan (4-7-1994). **Centre à Paris :** Égl. roumaine St-Georges 38, rue Ribéra, 75016. **En vieux slavon :** 9 Égl. séparées de pays slavophones (voir p. 677 c). **Catholiques :** Bulgarie : exarchat de Sofia ; Yougoslavie : évêché de Crisio (Krizevci), siégeant à Zagreb ; Ruthénie : 4 diocèses aux USA ; Ukraine : 8 diocèses gréco-catholiques ukrainiens de rite byzantin (8 évêques) ; 5 diocèses polonais de rite romain (7 évêques) ; diocèses gréco-catholiques de la diaspora : Canada 5, USA 4, Australie, Argentine, Brésil, Macédoine, Rép. tchèque, ex-Yougoslavie 1 ; exarchats : France 1, G.-B. 1, Allemagne 1 (Munich) ; Slovaquie évêque de Presov (Prjasev). **Centres à Paris :** Egl. catholique russe de la Ste-Trinité fondée 1932 par Mgr Alexandre Evreinoff, environ 300 fidèles, paroisse : 39, rue François-Gérard, 75016 ; à **Lyon :** Foyer oriental St-Basile, 25, rue Sala, 69002. **Effectifs revendiqués des Églises catholiques de rite byzantin.** Patriarcat melkite d'Antioche 1 000 000 ; Égl. gréco-cathol. ukrainienne (archevêché majeur de Lviv) : Ukraine 5 000 000, Pologne 85 000, USA 121 000, Canada 174 000, Australie 38 000, Europe occ.(n.c) : Égl. cathol.ruthèn d'Ukraine (évêché de Mukačevo) : Ukraine 533 000. USA 170 000 ; Égl. byzantine (ruthène) de Slovaquie (év. de Prešov) : 222 000 ; Exarchat apostolique (ruthène) de la Rép. tchèque : 40 000 ; Égl. gréco-cathol. de Hongrie (év. de Hajdúdorog) : 282 000 ; Égl. gréco-cathol. de Roumanie (archevêché de Făgăraș et d'Alba Julia) : 1 000 000 ; Égl. gréco-cathol. de l'ex-Yougoslavie (év. de Križevci) : 49 000 ; Exarchat apostolique de Bulgarie : 15 000 ; de Grèce (rien à Istanbul) : 2 345 ; Diocèses italo-albanais de Calabre et de Sicile : 64 000 ; sans hiérarchie propre : Russes, Biélorussiens, Géorgiens, paroisse grecque-cathol. de Cargèse (Corse)...

Église gréco-catholique ukrainienne : « Arch. majeur » (siège à Lviv) : Lubomyr Husar (25-1-2001), cardinal 21-2-2001. 988 christianisée (baptême des habitants de Kiev). 1596 de

rite byzantin, les évêques des diocèses orthodoxes d'Ukraine (qui faisait alors partie de la couronne de Pologne) signent avec Rome l'union de Brest-Litovsk. L'Egl. unie à Rome (d'où uniates) ne survécu qu'en Ukraine occidentale, attribuée à l'Autriche en 1772 puis à la Pologne. 1946 un synode, auquel ne participe aucun évêque catholique, proclame sa réintégration dans l'Egl. orthodoxe. L'Egl. uniate est déclarée illégale: 3000 églises et 150 monastères sont confisqués, ses évêques emprisonnés ou tués. 1963 PURSS expulse le dernier survivant: Mgr Josef Slypyi (1892-1984). 1980 (21-3) Jean-Paul II réunit un synode d'évêques ukrainiens à Rome, malgré la protestation du patriarcat moscovite (l'Ukraine lui fournit 90 % de ses séminaristes et la majeure partie de ses revenus). 1990 (juin) synode à Rome, 29 évêques (dont 11 venus d'Ukraine). 1991 10 évêchés créés (900 des églises, attribuées par Staline aux orthodoxes ou fermées, lui sont restituées). 350 remises à l'Eglise orthodoxe, une centaine aux orthodoxes dépendant du patriarcat de Moscou. Diocèses en Ukraine: 8 dont Lviv (archevêque majeur). **Effectifs**: communautés 3 317. monastères 79, moines et moniales 1 168, prêtres 1 872, églises 2 777 (305 construites depuis sa sortie de la clandestinité). **Membres**: Ukraine 5 000 000. Emigrés: 1 000 000 dont Europe 400 000 (Allemagne 25 000, France 16 000, G.-B. 15 000), Amér. du Sud 250 000 (Brésil 140 000), Canada 200 000, USA 160 000, Australie 25 000. **En France**. Paris: Egl. catholique ukrainienne St-Vladimir-le-Grand 51, rue des Saints-Pères, 75006 (depuis 1943, 500 familles); Lourdes: Egl. ukrainienne, 8 bis, rue de l'Ukraine; Alsace: Foyer ukrainien à Mackwiller. 67430 Diemeringen.

1.1.7.1.6 Rite arménien.

Église chalcédonienne (voir **Patriarcat de Constantinople** p. 676 b). **Égl. arménienne catholique** patriarcat de Cilicie des Arméniens [restauré 1742 à Bzommar (Liban), actuellement Beyrouth]: diocèse patriarcal, Liban, catholicos, patriarche: Nersès Bedros XIX Tarmouni (Boutros Taza, né 17-1-1940) élu 7-10-1999; 3 archevêques (Alep-Syrie, Iraq, Turquie); 5 évêques (Djeziré-Syrie, Egypte, Iran. Liban 2); depuis 1983, 2 exarchats (Amér. du Nord et Amér. latine), 1 éparchie (France depuis 1986); depuis 1992, 1 archevêque (Arménie-Géorgie): depuis 2002, 1 exarchat patriarcat (Jérusalem et Jordanie) Mgr Georges Khazoumian. **Membres**: (en milliers): 400 (dont Caucase 150; Proche-Orient 70; Canada-USA 50, France 30). **Centre à Paris**: cathédrale arménienne catholique Ste-Croix, 13. rue du Perche. 75003 (depuis 1970); évêché, chancellerie et Centre culturel St-Mesrob, 10 bis, rue Thouin, 75005 (depuis 1920).

1.1.7.1.7 Rite paulicien.

Proche du rite arménien. Du vii^e au xii^e s., rite des hérésiarques pauliciens, d'origine arménienne, aux tendances gnostiques et rejetant tout le Nouveau Testament, sauf St Paul. Implantés en Bulgarie. Pour échapper à l'autorité du patriarche de Constantinople, ils se font catholiques au xiii^e s. Environ 70 000, formant 2 diocèses (distincts de l'exarchat bulgare de rite byzantin): Nicopoli (à Roussé) et Solia-Philippopoli (à Plovdiv).

1.1.7.1.8 Rite d'Alexandrie.

Appelé « liturgie de St Marc ». Célébré en grec jusqu'au X^e s., puis en copte. Comprend des prières très particulières, les *diptyques*. **Liturgie copte** (actuellement bilingue, arabe et copte): **Égl. non chalcédonienne copte** (voir p. 675 a), **Égl. copte catholique** (patriarcat d'Alexandrie, restauré en 1824): 10 évêques dont 2 émérites, plus le patriarche Stéphane II Ghattas (depuis 9-6-1986, cardinal 21-2-2001), 7 évêques ordinaires pour les éparchies: patriarcale d'Alexandrie, Ismaïlia, Minya. Assioût, Sohag, Louxor et Guizeh, 2 évêques auxiliaires du patriarche et 2 évêques émérites. **Rite éthiopien** (en guèze): **Égl. nationale éthiopienne** (voir p. 675 a), **Égl. métropolitaine catholique** d'Addis-Abéba (fondée 1961): 3 évêques (Adigrat, Keren, Barentù). Arch. d'Addis Abeba: Berhane-Yesus Demerew Souraphiel depuis le 7-7-1999. **Église copte** d'Erythrée, autocéphale (1998) *siège*: Asmara. **Fidilus**: 1907: 14 576; 1991: 168 503.

1.1.7.1.9 Classification.

On distingue les **orientaux catholiques** (en communion avec le pape de Rome) dont les **maronites** (1 cardinal) de tout temps en union avec Rome et les **uniates** (5 autres

patriarches), branches de patriarchats homologués non catholiques, retournés à l'union avec Rome à différentes périodes depuis 5 siècles ; les **orientaux non catholiques** qui ne reconnaissent pas la juridiction du pape de Rome, soit **pré-chalcédoniens**, soit véritablement **orthodoxes**.

1.1.7.1.9.1 Effectifs approximatifs en milliers dont, entre parenthèses, % des catholiques (uniates).

Rite arménien : 6 000 (10). **Byzantin** : 200 000 (4,5) dont Grecs 9 000(0,2) ; Arabes(melkites) 620, au Proche-Orient 1500 émigrés (40) ; Albanais 180 (42) ; Italo-Albanais et Italo-Grecs 150 (100) ; Ukrainiens-Ruthènes 270 ; Biélorusses 100, émigrés 1 000 (80) ; Hongrois 200 (83) ; Roumains 18 000 [12 (?) ; il n'y avait plus de hiérarchie organisée] ; Russes émigrés en Amérique 3,5. **Chaldéen** : Moyen-Orient 1 000 (84) ; Inde 2 500 (99,8). **Copte** : Egypte 10 000 (4), Ethiopie-Erythrée 14 000 (0,4). **Maronite** : 4 000 [dont Liban 1 600, émigrés 750 (100)]. **Syriaque** : Moyen-Orient 190 (45) ; Inde 1 020, dont anglicans 300 (7).

1.1.7.1.9.2 Estimation démographique (en milliers) de la diaspora française

(d'après les sources religieuses) : Arméniens orthodoxes 300, catholiques 30, évangéliques 3 ; Maronites 30 ; Grecs orthodoxes 50, catholiques 10 ; Syriaques catholiques 35, orthodoxes 2 ; Coptes orthodoxes 5, catholiques 3 ; Assyro-Chaldéens 15 ; *Total* : 451,5 environ.

1.1.7.1.9.3 Ordinariats communs à plusieurs rites orientaux.

Buenos Aires (Argentine) ; *Vienne* (Autriche) ; *Rio de Janeiro* (Brésil) ; *Paris* (l'archevêque de Paris est l'ordinaire en titre ; vicaire général délégué : Mgr Pierre Gervaise, 24, rue de Babylone, 75007 Paris).

1.1.7.2 Eglises orientales non chalcédoniennes

Le prêtre Jean : copte parmi les infidèles..XII^e s.on le situe en Inde ou Afrique orientale. 1160 une lettre de lui, prétendument envoyée à l'empereur de Byzance Manuel Comnène, pour l'inciter à la croisade, circule. XIII^e-début XIV^e s on pense qu'il pourrait être le khan des Mongols, XIV^e s. on l'identifie au roi des rois de l'Ethiopie copte.

1.1.7.2.1 Coptes

Déformation arabe du mot grec *aiguptios*, égyptien. Font remonter leur Église à St Marc. *Langue liturgique* : dérivée de la langue parlée à l'époque pharaonique, mais écrite en caractères grecs. **Egypte** : Église patriarcale distincte des patriarchats copte-catholique et grec-orthodoxe d'Alexandrie. *Patriarche* d'Alexandrie et de toute l'Afrique, pape d'Alexandrie et patriarche de la prédication de saint Marc : Shenouda III (Antonios Raphaël Nazir Gayyed, élu 31-10-1971). Il a rencontré Paul VI le 10-5-1973 (1^{re} rencontre depuis 15 siècles entre les Églises copte et catholique) ; ils ont signé une déclaration christologique commune et créé une commission de dialogue ; les coptes discutent sur la question du Purgatoire qu'ils refusent, de la procession du St-Esprit, du Père et du Fils « Filioque » et surtout de la « primauté » du siège apostolique de Rome. *Fidèles* : de 8 à 10 000 000. **Ethiopie** : Église autocéphale depuis 1951, patriarcale depuis 25-6-1959 ; *langue liturgique* : le guèze. *Fidèles* : 14 000 000. *Chef*: Aba Melaku Woldie-Michael, sous le nom d'Abouna Tikle Haimanot [a rencontré à Rome Jean-Paul II en 1981 (1^{re} rencontre pape-Abouna depuis 15 siècles)] ; Marqorewos I^{er} démissionne ; 1992-5-6 Paulos I^{er} (Guebte Yohannes). **Erythrée** : autocéphale séparée de l'Église d'Ethiopie en 1998. *Patriarche* : Philipos I^{er} Tewolde Berhan (1998). **Soudan** : 60 000. **Jérusalem, USA** : 56 communautés. **Canada** : 20. **Australie** : 10. **France** : éparchie créée 1974 ; 1^{er} évêque : Mgr Markos, résidant à Toulon ; 1 prêtre : père Girgis Luka (Georges Luc) Iskander (scientifique égyptien établi en France depuis 1967 et chef du service de virologie à l'Institut Pasteur de Paris) pour Paris. *Fidèles* : 1 500. L'église catholique Ste-Monique de Châtenay-Malabry (Hts-de-S.) est devenue une paroisse copte (Ste-Marie-St-Marc).

1.1.7.2.2 Arméniens.

Église apostolique, fondée selon la tradition par les apôtres *saint Thaddée* (martyrisé en 50, tombeau vénéré à Ardaze) et *saint Barthélémy* (martyre 68, tombeau à Caschkolé). Appelée aussi Église arménienne. 301 Grégoire, dit l'Uluminateur (chrétien), guérit miraculeusement le roi d'Arménie Tiridate III qui décrète la conversion officielle de son royaume au christianisme. 313 Grégoire sacré catholicos à Césarée, rase les temples païens et zoroastriens, expulse les mages. Son fils lui succède au catholicosat. 404 le moine Mesrop invente l'alphabet arménien. Ses disciples (Saints Traducteurs) transcrivent la Bible en arménien classique intégrant des textes considérés *apocryphes* par Rome ou Byzance, telle la *Lettre de Néhémie* ou *Esdras 2*. 451 en guerre contre les Perses et soucieux de prouver leur indépendance à l'égard de Byzance, les Arméniens ne vont pas au concile de Chalcédoine au cours duquel les participants reconnaissent les 2 natures (humaine et divine) du Christ. L'Église arménienne est *préchalcedonienne* et considère que le Christ a une seule nature à la fois humaine et divine. Rejette certaines croyances tardives (Purgatoire, indulgences). A développé le culte de la Vierge et des saints dont la liste comprend martyrs et héros arméniens et saints universels des 3 premiers siècles du christianisme (close depuis le XIII^e s.). 505 puis 554, les évêques arméniens, réunis en concile à Dvin, rejettent les définitions du concile de Chalcédoine sur les 2 natures du Christ ; l'Église arménienne est alors considérée comme monophysite par les orthodoxes byzantins (et plus tard par les latins), alors qu'elle rejette la doctrine d'Eutychès. 1923 adopte le calendrier grégorien (sauf le patriarcat de Jérusalem). 1970-8/12-3 Paul VI reçoit Vazken I^{er} (Levon-Garabed Baldjian, Bucarest 20-9-1908/18-8-1994). 1996-10/14-12 Jean-Paul II reçoit Karekine I^{er} ; signent déclaration commune. **Rite** : variante du rite byzantin. **Fêtes** : 6-1 *Théophanie* groupe Noël, épiphanie et baptême de Jésus. Précédée de la Cinquantaine (50 j ponctués de 3 semaines de jeûne et de 3 dimanches de carnaval). 13-1 circoncision de Jésus. 14-2 présentation au Temple. *Dimanche le plus proche du 7 mai* apparition de la Croix dans le ciel de Jérusalem. *Pâques, Ascension, Pentecôte*. 15-8 Théotokos (maternité divine). 8-9 nativité de la Vierge. *Dimanche le plus proche du 14-9* exaltation de la Croix. 3 *dimanches plus tard* Croix de Varag (découverte en 650 d'un morceau de la Croix sur le mont Varag). 9-10 Saints Traducteurs. 7 *dimanches plus tard* invention de la Croix. 21-11 présentation de la Vierge au Temple. 9-12 conception de la Vierge. **Hiérarchies** : 1° *catholicosat de tous les Arméniens* : siège : Etchmiadzine (Arménie ; depuis le IV^e s.) ; catholicos et patriarche suprême de tous les Arméniens : 1995 (4-4) Karékine I^{er} Sarkissian (Syrie 1932/29-6-1999) ; 1999 (27-10) Karékine II Nersissian (né 1951 en Arménie). 2° *Catholicosat arménien de la grande maison de Cilicie* depuis 1441 ; siège : Antélias (Liban) ; catholicos de Cilicie : 1995 (28-6) Aram I^{er} Keshishian. 3° *Patriarcat arménien de St-Jacques-de-Jérusalem* depuis 1311, gardien des Lieux saints ; patriarche : Sa Béatitude l'archevêque Torkom II Manoogian (1990). 4° *Patriarcat arménien de Constantinople-Istanbul* depuis 1461 ; patriarche : 1998 (14-10) Sa Béatitude Mesrop II Minas Moutafian. **Fidèles** (en millions) : 7 [dont Arménie 2, Russie 2, diaspora 3 (dont France 0,4)]. **En France** : *cathédrale St-Jean-Baptiste*, 17, rue Jean-Goujon, 75008 Paris ; *archevêque* : Kude Nacachian, délégué pour l'Europe du catholicosat de tous les Arméniens, prélat des Arméniens de Paris.

1.1.7.2.3 Église Syrienne Occidentale (syriaque).

Langue liturgique : araméen ou syriaque occidental (dialecte d'Édesse). **Origine** : Église syriaque orthodoxe, issue du monophysisme, appelée aussi jacobite [de Jacques Baradaï qui lui redonna une nouvelle hiérarchie, ayant lui-même été consacré évêque à Constantinople avec l'appui de l'impératrice Théodora (VI^e s.)]. VIII^e s. prend parti pour les conquérants musulmans contre les Byzantins. Jusqu'au XVI^e s. domination musulmane. 1783 persécutions et invasions. **Patriarche** (syriaque d'Antioche) : siège : 1034 Diarbékir, 1293 Deir-es-Zafaran, 1924 Homs, 1959 Damas. *Titulaire* : Sa Béatitude Ignace XL, Nicolas (Zakka) I^{er} (Eiwas, né 1932) [depuis 11-7-1980, succède à Ignace XXXIX, Jacques III]. **Fidèles** : Syrie 50 000 (3 diocèses : Hassake, Alep et Homs), Iraq 30 000 (plusieurs diocèses), USA 60 000 (1 diocèse), Europe 70 000 (2 diocèses), Australie 25 000 (1 diocèse), Inde (Égl. syro-malabare) 1 000 000 (12 diocèses).

Église syrienne orthodoxe (jacobite) de Kottayam (Inde) : autonome par rapport au patriarcat d'Antioche, *maphrian et catholicos* 1975 (8-9) Baselios-Paulos II. **Église syrienne orthodoxe (jacobite) malankare de Kottayam** : fondée 3-1-1653, soumise au

patriarcat syrien d'Antioche (1665-1909, 1955-1975), proclame son indépendance avec un catholicos (1912), *catholicos de l'Orient* : 1991 : Baselios Thomâ Mathews II. **Église syrienne (jacobite) d'Anjur-Thozur** (Inde) : fondée 1772, *métropolitaine (indépendante)* : Matthews Kurilose. **Église syrienne Mar-Thomite (réformée) d'Inde** : fondée 1875, *métropolitaine* : 1976 : Alexandre Thomâ.

1.1.7.2.4 *Église Syrienne Orientales (souriennes).*

Langue liturgique : araméen ou syriaque oriental (dialecte de Nisibis et d'Édesse). Appelées longtemps « nestoriennes », elles ont rejeté en 1976 cette appellation, jugée injurieuse ; certaines ont choisi le nom d'« assyriennes », qui était, depuis le XIX^e s. celui des Églises protestantes issues de leur sein. L'Église d'Orient mésopotamien, devenue nestorienne après le concile d'Éphèse, a fondé des Églises prospères dans toute l'Asie, jusqu'au Tibet et en Chine. Quelques-unes ont subsisté au Kurdistan, en Mésopotamie, Iran et Turquie. **Patriarcat** : jusqu'en 1976, héréditaire d'oncle à neveu dans la famille des Ishai [le patriarche portait le nom de Shimoun (Simon) en y ajoutant son prénom : le dernier (Mar Shimoun XXIII) fut assassiné à San Francisco 6-11-1975]. Le 17-10-1976 l'év. métropolitain d'Iran, Khanania Denkha (né 1935), a pris (en G.-B.) le titre de patriarche de l'Église assyrienne d'Orient (siège à Chicago : Séleucie-Ctésiphon) et le nom de Mar Denkha IV. **Fidèles** : USA 250 000, Syrie et Liban 15 000, Iraq 3 000. De nombreux Mésopotamiens chrétiens demeurés en Iraq se sont ralliés en 1968 à un patriarche dissident, Mar Thomas Darmo (décédé 1969) ; patriarche actuel : Mar Addai II (Bagdad) depuis 20-2-1972 ; Inde 60 000, Iraq 20 000, Syrie et Liban 10 000.

Table des matières

| | | |
|-----------|--|----|
| 1 | Notitia ‘De Ecclesiis orientalibus’ – Éléments historiques et liturgiques sur les rites orientaux..... | 2 |
| 1.1 | Éléments fondamentaux pour la connaissance des rites orientaux et du contexte d’application de ces rites. | 2 |
| 1.1.1 | Brève introduction à l’histoire des Eglises orientales et à ses rites..... | 2 |
| 1.1.1.1 | Les Églises orientales. | 3 |
| 1.1.1.2 | Formation des Églises orientales..... | 4 |
| 1.1.1.3 | Les rites orientaux. | 7 |
| 1.1.1.4 | Considérations générales..... | 8 |
| 1.1.2 | Une typologie des rites orientaux..... | 10 |
| 1.1.2.1 | Différences avec les liturgies latines..... | 10 |
| 1.1.2.2 | Nombre des liturgies orientales..... | 10 |
| 1.1.2.3 | La différence entre les rites orientaux..... | 11 |
| 1.1.2.4 | Origine des rites. | 11 |
| 1.1.3 | Une classification des rites orientaux..... | 11 |
| 1.1.3.1 | La liturgie d'Antioche..... | 12 |
| 1.1.3.2 | La liturgie d'Alexandrie. | 13 |
| 1.1.4 | Brève introduction à l’Eglise maronite et à ses rites, en particulier pour l’intronisation du patriarche. | 14 |
| 1.1.4.1 | Le rite maronite. | 14 |
| 1.1.4.1.1 | Ordre..... | 14 |
| 1.1.4.2 | L’Eglise maronite..... | 15 |
| 1.1.4.2.1 | Histoire..... | 15 |
| 1.1.4.2.2 | Organisation ecclésiastique..... | 16 |
| 1.1.5 | Brève introduction à l’Eglise syrienne et à ses rites, en particulier pour le sacrement de l’ordre et l’épiscopat..... | 18 |
| 1.1.5.1 | Le rite syrien..... | 18 |
| 1.1.5.2 | L’Eglise jacobite ou dissidente..... | 19 |
| 1.1.5.2.1 | Divergences dogmatiques..... | 20 |
| 1.1.5.2.2 | Hiérarchie ecclésiastique..... | 21 |
| 1.1.5.2.3 | Diocèses..... | 23 |
| 1.1.5.2.4 | Clergé séculier..... | 23 |
| 1.1.5.2.5 | Clergé régulier..... | 23 |
| 1.1.5.2.6 | Fidèles..... | 24 |
| 1.1.5.3 | Les Jacobites du Malabar..... | 24 |
| 1.1.5.4 | L’Eglise syrienne catholique..... | 24 |
| 1.1.5.4.1 | Hiérarchie ecclésiastique..... | 25 |
| 1.1.5.4.2 | Diocèses..... | 25 |
| 1.1.5.4.3 | Clergé séculier..... | 26 |
| 1.1.5.4.4 | Congrégations religieuses..... | 26 |
| 1.1.5.4.5 | Fidèles..... | 26 |
| 1.1.5.4.6 | Les Syriens catholiques du Malabar..... | 26 |
| 1.1.5.5 | Bibliographie..... | 27 |
| 1.1.6 | Brève introduction à l’Eglise copte et à ses rites, en particulier pour le sacrement de l’ordre et l’épiscopat..... | 27 |
| 1.1.7 | Situation des Eglises orientales en 2006..... | 28 |
| 1.1.7.1 | Eglises orientales catholiques..... | 28 |
| 1.1.7.1.1 | Rites d'Antioche-Jérusalem. En syriaque occidental..... | 28 |

| | | |
|-------------|---|----|
| 1.1.7.1.2 | Église maronite de rite syriaque antiochien. | 28 |
| 1.1.7.1.3 | Rite chaldéen. En syriaque oriental..... | 28 |
| 1.1.7.1.4 | Église syro-malabare. | 29 |
| 1.1.7.1.5 | Rite byzantin. | 29 |
| 1.1.7.1.6 | Rite arménien. | 30 |
| 1.1.7.1.7 | Rite paulicien..... | 30 |
| 1.1.7.1.8 | Rite d'Alexandrie..... | 30 |
| 1.1.7.1.9 | Classification..... | 30 |
| 1.1.7.1.9.1 | Effectifs approximatifs en milliers dont, entre parenthèses, % des catholiques (uniates)..... | 31 |
| 1.1.7.1.9.2 | Estimation démographique (en milliers) de la diaspora française .. | 31 |
| 1.1.7.1.9.3 | Ordinariats communs à plusieurs rites orientaux. | 31 |
| 1.1.7.2 | Eglises orientales non chalcédoniennes | 31 |
| 1.1.7.2.1 | Coptes..... | 31 |
| 1.1.7.2.2 | Arméniens. | 32 |
| 1.1.7.2.3 | Église Syrienne Occidentale (syriaque). | 32 |
| 1.1.7.2.4 | Église Syrienne Orientales (souriennes). | 33 |